

De plus en plus de femmes interviennent dans notre débat. La préciosité n'avait été que l'avant-coup de cette promotion, limitée, il est vrai, à un petit nombre de « savantes » et de femmes du monde.

Le nombre des prêtres mondains qui tirent parti de leur érudition scripturaire pour satisfaire de galantes préoccupations est également un signe des temps. L. Abensour (p. xxii, Bibliographie II) prétend qu'« entre le dernier des ouvrages de Poullain de la Barre et les ouvrages de Mlle Archambault et de Madame Galien (1737), on ne verra apparaître aucun plaidoyer féministe ». Ce n'est pas exact : outre les adaptations d'Agrippa et les écrits de C. M. D. Noël déjà cités, nous allons en rencontrer d'autres. Ce qui est vrai, c'est que le genre atteint une étape de mutation/dissolution qui présage de sa disparition.

Si les dissertations de Mme de Puisieux et des Pères Dinouart et Caffiaux appartiennent à la version « normale » de notre tradition, d'autres libelles montrent à la fois une dérive de la thématique et un esprit de subversion qui atteint son apogée dès 1712 avec l'anonyme *Apothéose du beau-sexe*.

Enfin il faut signaler la naissance discrète d'un courant féministe *stricto sensu* qui me semble se distinguer d'emblée de l'idéologie que nous étudions : la question de la supériorité ou de l'égalité n'est plus ce qui importe mais celle, beaucoup plus concrète, des droits sociaux et politiques refusés aux femmes.

On a remarqué toutefois que le féminisme en ce sens strict apparaît tardivement en France ; à l'époque révolutionnaire, en fait. En Angleterre au contraire, les premières féministes se manifestent dès l'aube du siècle des Lumières (Mary Astell, Elizabeth Inchbald...)¹.

Au milieu du siècle naîtra enfin un courant de réaction hypocrite que nous appellerons « sexisme scientifique » : divers essayistes déclarent ne vouloir plus s'appuyer que sur les évidences de la Nature et de la Raison, rejeter les vaines galanteries autant que les préjugés misogynes : c'est pour aboutir à un discours très ambigu : la Nature a voulu la différence des sexes, la femme a un rôle tout tracé, les fatigues de la vie intellectuelle ou de la politique ne conviennent pas à son tempérament. . .

1. On notera l'apparition d'un théâtre féministe, des pièces italiennes de Gherardi (1701) au *Monde renversé* de Lesage.

Les grands écrivains bourgeois, Voltaire, Rousseau, Diderot même, se rallient plutôt à cette idéologie, avec des nuances diverses : certains sensualistes plus audacieux comme Helvétius ou La Mettrie s'en éloignent seuls. Dans la deuxième moitié du siècle, les apologies des femmes, rhapsodies de plus en plus médiocres, n'ont guère de mordant.

Avec la Révolution, les pamphlets féministes prennent le relais mais ce féminisme révolutionnaire sera complètement écrasé, après avoir nourri beaucoup d'espoir, dès avant Thermidor.

1. *L'Apothéose du Beau-Sexe, 1712*

Cet opuscule dont l'auteur reste inconnu² parut à Londres en 1712 avec un frontispice représentant Pandore divinisée, tenant contre son ventre la boîte d'où devaient sortir les misères de l'humanité. La thèse singulière défendue dans ce libelle a permis de n'y voir qu'une plaisante supercherie. Mais il est des supercheries qui tiennent plus de l'expérience spéculative que de la mystification pure et simple. C'est nous semble-t-il, le cas dans ce petit ouvrage, moins parodique qu'il n'y paraît.

Le titre n'est pas pour surprendre : « Apothéose du sexe », « Apologie du beau sexe », « Triomphe du sexe » : nous recensons au XVIII^e siècle une dizaine de titres analogues. Mais ce titre, il faut ici le prendre dans toute sa rigueur. Apothéose signifie bien étymologiquement « divinisation ». Et « sexe » doit s'entendre non, selon le vocabulaire noble, comme synonyme de « femme » (mot trop peu relevé au goût du temps) mais bien précisément dans le sens de « parties génitales de la femme »³.

L'auteur se propose tout bonnement de vouer un culte religieux aux organes sexuels féminins et justifie sur le ton le plus grave la légitimité de ce choix et l'opportunité d'un retour au paganisme naturel. Il s'appuie — c'est évident — sur la thèse de la supériorité des femmes et

2. La préface le déclare dû à un savant de premier ordre, d'origine allemande, mort peu auparavant ; hum !
Brunet attribue ce libelle à André François Boureau Deslandes (1690-1757), — en se fondant probablement sur la réputation d'impiété que ses ouvrages ultérieurs ont méritée à celui-ci.

3. L'auteur écrit : « parties génitales ». Dans le ton sublime, on écrivait plus volontiers « le Sanctuaire de la Volupté ». Il s'indigne du terme de « parties honteuses » qui lui semble déraisonnable (p. 29).

proclame la nécessité de réhabiliter le libidinal ; l'érotisme étant le seul mouvement qui nous rapproche du divin — d'un sentiment du divin en tout cas, qui ne soit pas, comme dans les religions modernes, dégradé et répressif.

En somme, l'auteur se veut polythéiste et entend vouer à la sexualité féminine une dévotion particulière qui lui semble conforme, comme il se doit en ce siècle, à la Nature et à la Raison. Son argument ne manque ni de solidité ni d'érudition et si un humour camouflé se devine, il se combine avec un authentique enthousiasme.

Le ton du libelle dissimule ses audaces religieuses et morales. L'auteur s'ingénie à trouver des descriptions cryptiques des organes féminins chez divers auteurs antiques, en partant d'Homère décrivant l'ancre des Nymphes ; il rappelle les Thesmophories, culte particulier aux femmes dans le monde gréco-romain.

Ce culte du sexe chez les anciens lui paraît conforme à la nature de leur sentiment du sacré : « Chaque individu libre de se choisir des Dieux & de leur arroger un culte, il étoit naturel que la Divinité pour laquelle il se déterminoit convînt absolument avec les idées dont il étoit en possession. »

Au reste, note-t-il, un tel sentiment, s'il peut sembler bizarre, est conforme à la logique naturelle. Argument invincible pour le siècle : « Tous les hommes généralement sont portés à rendre au Sexe & à la partie qui le distingue du nôtre des hommages touchants [...] Le petit nombre qui ne l'aime point est composé de gens sans âme, sans sentiments & incapables de penser avec délicatesse. » (p.101).

Le ton se fait lyrique : « Quoi de plus beau dans la Nature que la Femme ! & quoi de plus naturel que d'avoir en vénération l'Organe de la Production des Êtres raisonnables [...] Mille bonnes raisons devoient engager les Hommes à choisir pour une de leurs Divinités les Parties de la Femme puisque c'étoit comme nous l'avons dit, les choses qu'ils aimoient le plus [...] Que ne font point ces Parties sans comparaison ? Elles entretiennent l'union & l'harmonie dans la société, elles apprivoisent les hommes les plus féroces. » (p.54).

Le culte idéalisé rendu aux femmes n'est qu'un pis-aller. Il existe entre le sexuel et le sacré une liaison évidente que l'on s'acharne à dissimuler. Rien que pour avoir « redécouvert » cette évidence, l'ouvrage que nous examinons mérite d'être signalé.

L'apothéose du sexe féminin est réclamée au nom de la Raison (p.64). Car la Raison peut rendre justice en toute sérénité à ce qui lui est par nature étranger : le plaisir ; elle n'a pas pour rôle de le méconnaître mais d'en proclamer la valeur.

Or le plaisir sexuel est « le seul des plaisirs parfaits, parce qu'il occupe à la fois & les parties du corps et les facultés de l'Ame » (p.128).

Dans les plaisirs que procurent les « parties génitales », « tout tient du saisissement & de l'enthousiasme, & l'émotion qu'elles causent, vaut bien les agitations & les tremblements du trépied de l'oracle de Delphé » (p.128).

En conclusion, il convient de « regarder ces Parties comme quelque chose de très vénérable et de très aimable en même temps » (p.85).

Quant aux « sacrifices » que l'auteur se propose d'offrir à ces divinités, on devine ainsi quels ils sont. C'est au lieu même de ces sacrifices, conformes à la raison naturelle, que la supériorité de la femme peut enfin être sans conteste établie : « Nos efforts sont violens, notre choc est rude, mais nous plions bientôt & ne retournons à la charge qu'après mûre délibération. » (p. 106).

C'est qu'au déduit, l'« endurance » féminine n'est en effet nullement contestable : « Cette supériorité a toujours été un sujet de noise & d'envie. », (p.107).

Mystificateur peut-être, l'opuscule anonyme est aussi celui d'un mystique, d'un mystique libertin. Son ironie n'exclut pas une saine intuition du refoulé dans le discours sur les femmes⁴.

2. Panégyriques publiés entre 1715 et 1744

Autre opuscule anonyme, *le Triomphe du beau sexe* (1719) défend, selon le schéma argumentatif traditionnel, la thèse que les femmes, quoique opprimées par le sexe masculin, sont « supérieures aux hommes presque en toute manière » (p.1). *Le Triomphe* adopte même

4. Un autre ouvrage anonyme paraît en 1713, favorable en termes traditionnels à la supériorité du beau sexe : *Apologie des femmes contre les calomnies des hommes*. La même année, on trouve une traduction nouvelle de la dissertation de Cornelius Agrippa sur « la grandeur et l'excellence des femmes ». En 1718, Lesage transpose le thème de la supériorité des femmes dans un opéra utopique et conjectural, *le Monde renversé*.

la version « extrémiste » en affirmant qu'en bonne justice « l'Empire de la Femme s'étend à commander à tout l'Univers » (p.24).

*
* *

L'*Apologie du beau sexe* (1729) est un mélange de textes, fables, centons, composé par un provincial qui veut faire le galant. On y rencontre tous les arguments classiques.

*
* *

Madame Galien avait composé à Château-Thierry une *Apologie des dames* (1737⁵) pour prouver que les femmes ont sur les hommes « beaucoup d'avantages » (p.18). Elle rassemble d'innombrables preuves tirées de la bible, du martyrologe, de l'histoire ecclésiastique... L'ouvrage formule assez confusément certaines revendications féministes au sens strict.

*
* *

L'*Histoire des Amazones* de l'abbé Guyon (1740) est tout d'abord une dissertation philosophique et historique pour prouver la réalité des Amazones, prises par certains pour fictions poétiques. Les cent soixante-seize pages de préface traitent en général de l'excellence et des mérites des femmes. D'innombrables digressions dans le corps du texte vont dans le même sens.

*
* *

M. de La Coste, enfin, donne au *Mercur de France* une brève dissertation sur « la supériorité des Dames ». Il croit avoir établi « que les Dames ont beaucoup plus d'esprit & les sentiments plus nobles que les hommes » (p. 1937).

5. Rééditée en 1748.

3. L'abbé Dinouart, 1749

L'abbé Dinouart (1716–1786), fondateur du *Journal ecclésiastique*, auteur d'un *Traité de l'éloquence du corps*, se brouilla avec son évêque pour avoir fait paraître, sous le couvert de l'anonymat, son *Triomphe du sexe*⁶.

Bien traditionnel pourtant, cet ouvrage qui reprend sans nouveauté les arguments de la supériorité connus depuis le XVI^e siècle, en démarquant les « classiques ». Par une inconséquence dont nous allons relever d'autres exemples, l'auteur conclut cependant à l'« égalité des sexes dans la complémentarité », « leur nature réciproque est la fin que Dieu s'est proposée en les créant » (p.11).

Prudemment, l'abbé admet cependant que la prééminence légale et civile de l'homme a été voulue par l'Être suprême : « La femme n'est inférieure à l'homme que par la dépendance civile à laquelle la providence l'a assujettie. » (ch. IV). S'il se complaît aux listes érudites de femmes célèbres, héroïques ou savantes, il est bien de son siècle par le culte qu'il voue à la raison. « Parler en faveur des femmes, c'est traiter une matière délicate. L'apologiste passera toujours pour amoureux ou pour galant. » (Ch.IX.) « J'aime le Sexe comme homme & je rends hommage à la vérité. Si je décide en faveur des Femmes, la raison seule m'inspire. » (Ch. XI.)

Enfin, s'il prétend exalter « l'égalité que le Ciel & la nature ont donné aux deux sexes » (ch. XIII), il ne cesse de découvrir chez les femmes des vertus et des talents dont les hommes ne sont pas pourvus au même titre qu'elles.

Il conclut par un éloge de l'amour, qu'il assimile expressément au désir physique : la révérence qu'on a pour les femmes, les hommages qu'on leur rend n'en sont que le travestissement : « Dire qu'on ne doit qu'estimer les femmes, c'est abuser des noms, pour déguiser la vérité des choses. L'estime et l'amitié ne regardent que les personnes d'un même sexe : mais l'amour est proprement l'inclination naturelle que les deux sexes ont l'un pour l'autre. » (p.87).

6. Éloquence du corps, triomphe du sexe : on pourrait croire à l'abbé l'imagination licencieuse, mais le premier de ces ouvrages est un manuel de rhétorique portant sur l'*elocutio* ou *actio* : les gestes de l'orateur sacré dans l'éloquence de la chaire.

4. P. et M. Florent de Puisieux, 1750

Philippe Florent de Puisieux selon certaines sources, sa femme, Madeleine Darsant, selon d'autres⁷ (et pourquoi pas, tous les deux) publièrent à Londres en 1750 un opuscule intitulé : « La femme n'est pas inférieure à l'homme », repris l'année suivante sous un nouveau titre : *le Triomphe des dames*.

L'infériorité de la femme, constate l'auteur, qui se donne pour une femme, est un dogme difficile à combattre : « Il n'y a point d'erreur populaire plus ancienne et plus accréditée. » (p.15).

Cependant, d'autres préjugés ont été vaincus à la lumière de la raison : Puisieux cite le mythe des Antipodes, la thèse des animaux-machines... Le moment est venu d'en finir avec la prévention antiféministe : « La Nature a mis une égalité parfaite entre les deux sexes. » (p.20). Cependant, à l'instar de Dinouart, ce sont des preuves de supériorité que Puisieux va chercher. Parmi celles-ci dans la liste traditionnelle, on relève l'argument par la capacité d'éduquer les enfants. Fonction sociale d'une importance primordiale qui, s'il était admis que seules les femmes sont capables de la remplir, suffirait à élever leur sexe au-dessus des hommes.

L'auteur emprunte la plupart de ses données à Poullain, au *Triomphe* de 1719 et à Dinouart. Il semble improbable dès lors que l'ouvrage soit, comme le veut la suscription de la page de titre, « traduit de l'anglais ».

Il conclut en faveur de l'égalité sociale et plus encore, adoptant une thèse extrême et hyperrationaliste, en faveur de l'identité absolue des sexes, à la différence près des fonctions génératrices : « La différence des sexes ne regarde que le corps seulement & n'existe que dans les parties qui servent à la propagation de la nature humaine. » (p.53).

*
* *

Il faudrait dire quelques mots ici de la *Lucina sine concubitu*, mystification érudite d'Abraham Johnson (sir John Hill) où l'auteur pour se moquer des physiologistes de son temps prétend rapporter une expérience réussie de parthénogénèse.

7. Respectivement Barbier et Abensour. Madame F. de Puisieux a publié aussi : *Conseils à une amie*, s.l., 1749, des contes, des récits moraux, des romans.

La première traduction française paraît en 1750 (« Lucine affranchie des loix du concours »). On a, en 1752, une suite à la mystification avec le prétendu libelle de John Roe « *Concubitus sine Lucina* ». Le premier ouvrage montrait qu'une femme peut concevoir sans le commerce de l'homme. Le second soutiendra qu'une femme peut souffrir le commerce de l'homme sans subir les douleurs de l'enfantement : il invente un système d'incubation artificielle. Mais la brochure, très ambiguë, semble vouloir répondre à l'antique souhait « *Utinam exiret tam facile quam iniisset !* ». Ces ouvrages parodiques s'inscrivent dans la tradition de la parthénogénèse naturelle dont ils constituent la critique plaisante et sceptique⁸.

5. Le Père Caffiaux, 1753

Curieux ouvrage que celui du Père Caffiaux, jésuite. C'est un des plus volumineux jamais parus sur la question : trois volumes in-12. Caffiaux s'alimente à deux sources évidemment incompatibles : Cornelius Agrippa dont il a vu la traduction de 1713 et Poullain de la Barre⁹. Suivant ce dernier, il se doit de revendiquer une égalité fondée en raison mais, admirant l'alchimiste du XVI^e siècle, il défend également et contradictoirement la thèse de la supériorité absolue des femmes. Comme Poullain, il commence par s'indigner de « l'état de servitude et d'esclavage où les hommes tiennent aujourd'hui les femmes » (I, p.9). Comme lui, il croit les femmes douées d'une inclination plus forte pour l'activité sexuelle, afin que se compensent par là les inconvénients de la grossesse. Mais cela ne l'empêche pas, à l'instar d'Agrippa et plus prolixement que lui, de soutenir la thèse de la supériorité de la chasteté des femmes, à grand renfort de Pénélopes et de Didons. Qui veut trop prouver... Il croit également que, dans la prime enfance, les filles font paraître plus d'esprit et de dispositions pour les études que les garçons.

En principe, il se démarque donc d'Agrippa, et le dit expressément : « [Agrippa] vouloit élever les femmes au dessus des hommes ; au lieu que je ne demande qu'une égalité parfaite entre les deux sexes. » (I, p.30).

Or, malgré qu'il en ait, le Père Caffiaux, esclave de ses sources ou emporté par l'enthousiasme, accumule de plus en plus d'exemples

8. La même année (1750) paraît une « Dissertation » de Mademoiselle Archambault, « Lequel de l'homme ou de la femme est plus capable de constance ? ».

9. Il fait l'éloge de ce dernier et résume son premier ouvrage.

qui conduisent à concéder aux femmes une supériorité potentielle, cherchant d'ailleurs ses preuves historiques chez les païens plus que dans les Écritures. Le Père Caffiaux a l'imagination tant soit peu biscornue. Ne tire-t-il pas de l'anecdote d'Archimède clamant son « euréka » en sortant nu de son bain la remarque qu'une femme n'aurait pas montré une telle impudeur, même sous prétexte de découverte scientifique. Un autre passage proclame que jamais les femmes ne voudront être cosmonautes : « Elles laisseront à ceux qui voudroient réaliser les fables de *Cyrano de Bergerac* le plaisir de faire des voyages dans les planètes et dans le soleil. » (I.p. 63).

Emporté par son sujet, Caffiaux finit par souhaiter l'avènement du Règne des Femmes. Si les Femmes pouvaient régir les mœurs et exercer le pouvoir souverain, on ne verrait plus les désordres constants des sociétés phallogocentriques : « Voit-on parmi elles, les meilleures amies le poignard à la main prêtes à terminer par la mort de l'une ou de l'autre un différend ému sur un discours mal interprété, sur un rapport peu fidèle ? » (I.p.67).

La conclusion s'impose : « Je prétends que la femme a plus de droit de gouverner les peuples que l'homme. » (I.p.112). L'observation des abeilles, dont l'exemple est attesté pour la première fois ici, permet d'affirmer que seules les femmes sont susceptibles de constituer une république idéale.

6. *Lettres au chevalier de K****, 1754

Le ton de ce recueil anonyme tranche sur celui de la production courante. L'auteur, une femme, polémique contre un gentilhomme coupable d'avoir ironiquement médité des femmes. On se promet de lui rendre la monnaie de sa pièce. Les « lettres » ne souhaitent pas qu'on concède aux femmes l'égalité, elles revendiquent bel et bien la supériorité sur le sexe mâle. « Il y a toute apparence que notre essence est au dessus de la vôtre. » (p.11).

C'est un petit roman par lettres où la Marquise, en badinant, fait passer quelques leçons au Chevalier, galant mais cyniquement misogynne. Il y a un petit ton Merteuil chez cette prétendue Marquise qui surprend plaisamment. La force de l'argumentation consiste à trouver dans l'oppression même dont les femmes sont victimes la preuve de leur supériorité : « Vous avez abusé de la bonté de notre cœur pour nous opprimer. » (p.14).

Si les hommes ont réduit les femmes au rôle inférieur où on les voit, c'est qu'ils les ont redoutées de tout temps sans l'avouer : « Vos pères, Chevalier, ont connu notre supériorité : ils ont crû nous la faire perdre en imaginant des loix qui en apparence nous avilissent. » (p.13). « Vous nous croyez faibles ; erreur : nous ne sommes que sensibles. » (p.12).

La femme est aliénée par l'image que l'homme lui impose des règles de conduite conformes à sa condition. Chez l'homme comme chez la femme, le souci de l'honneur n'est que mystification. C'est une chimère et, quoique femme et homme le placent dans des choses bien opposées, c'est semblable folie : « Le vôtre vous porte à vous couper la gorge avec votre meilleur ami, pour la moindre bagatelle ; & le nôtre à combattre sottement le penchant de la nature ; nous choquons également le bon sens. Le pardon d'une offense n'est-il pas au dessus de la vengeance qu'on en peut tirer ; & l'art de se rendre heureux sans nuire à personne, ne devoit-il pas être regardé comme une vertu ? À ne consulter que [la] nature, cela n'est pas douteux. » (p.16).

Si le ton badin édulcore cette polémique, la réhabilitation du plaisir qui s'y fait jour marque une mutation des mentalités. L'ouvrage qui tourne en dérision l'attitude présomptueuse des hommes, n'exige pas des femmes qu'elles s'astreignent à la recherche d'une perfection contre-nature. L'auteur des « Lettres » souhaite que les femmes trouvent le courage de rechercher le bonheur dans l'accord avec elles-mêmes et avec le monde¹⁰.

7. *Boudier de Villemert (1758), et le sexisme philosophique*

L'Ami des femmes du juriconsulte Boudier de Villemert (1716—1801) connut un succès dont témoignent les éditions successives et augmentées. Nous suivrons celle de 1788¹¹.

Le premier, il tient qu'après des siècles d'erreurs, de divagations malveillantes ou galantes, il est possible de jeter sur la femme un regard « philosophique ». De fonder sur l'observation et la connaissance objective un discours rigoureux, dépouillé des préjugés comme des louanges excessives. Il n'a pas à se montrer favorable ou défavorable

10. Paraît aussi en 1754 *la Malice des hommes* signé « Mademoiselle J*** », brochure de colportage en réponse à l'antique « Malice des femmes », toujours au catalogue de la Bibliothèque bleue.

11. Riquetti de Mirabeau avait publié peu auparavant un *Ami des hommes* (1755).

aux femmes : il suffit qu'il soit vrai et sans parti pris. La querelle sur l'infériorité des femmes, ou leur supériorité, doit prendre fin :

On a dans les tems dit des femmes ou trop de bien ou trop de mal. (p. 17)

Combien est frivole la question de la prééminence des sexes. (XIII)

Un sexe a-t-il une véritable supériorité sur l'autre ? [...] Beaucoup de femmes ont réclamé la supériorité ; c'était un moyen sûr de la perdre. Le désir trop marqué de dominer, fera toujours échouer ce sexe dans les entreprises qu'il fera sur le nôtre. (p.9)

Boudier, malgré ces déclarations d'intention, ne nous paraît pas ouvrir une ère nouvelle. Au nom de la science et de la raison, il produit un discours très ambigu et profondément « sexiste ». Il ne s'agit plus de sa lamenter sur la malice des femmes mais de convaincre les femmes mêmes des limites de leur condition, de tirer de leur éloge des arguments répressifs, de les inviter à ne pas outrepasser les bornes que leur fixe la nature. Qu'elles tâchent d'exceller dans leur sphère particulière, elles ne feront que se conformer à la raison. Les femmes sont créées pour l'usage de l'homme. Les sexes sont donc complémentaires ! Ce discours patelin, qui enfouit la misogynie antique sous une bienveillance simulée, servira de modèle jusqu'au XIX^e siècle à la plupart des ouvrages « sérieux » qui, émanant de médecins ou de moralistes, « se penchent » sur les femmes et leur proposent leurs bons offices. Boudier déplore la condition où se trouvent les femmes ; leurs travers bien connus — oisiveté, indolence, étourderie, niaiserie — ne sont que le résultat de l'état malheureux où on les maintient : « Tout conspire à étouffer les heureuses dispositions qu'elles ont reçues de la nature. » (p.23).

Quel besoin pourtant de dissimuler leurs défauts ? Ils sont excusables : « Elles doivent aux hommes une bonne partie ; le désir de plaire, naturel au sexe, le portant à se régler sur les idées reçues parmi les hommes qui l'entourent. » (p.22).

On voit l'habileté de ce discours qui concède l'oppression dont souffrent les femmes pour renforcer leur aliénation. L'idée clé de *complémentarité* entre les sexes permettra de cantonner les femmes dans certains rôles et de borner leurs ambitions. L'homme et la femme doivent former « un agréable concert » (p.34) : « L'homme destiné aux actions fortes, a dans le caractère une certaine âpreté, qu'il est réservé aux femmes de corriger. » (p.31).

Que chacun reste à sa place et agisse conformément à la nature et tout sera pour le mieux : « Leur gaieté sert de contrepoids à notre humeur sérieuse et austère. » (p.31).

Mais dans l'autre sens, l'homme pourra tempérer « une négligence à laquelle elles s'abandonneraient, si elles n'étaient piquées du désir de plaire » (p.32).

L'intellect un peu faible des femmes pourra se soutenir par le dynamisme spirituel propre au sexe masculin : « D'ailleurs, l'esprit des femmes, abattu sous la multitude de petits détails, languirait dans l'ignorance si les hommes, les rappelant à des objets plus élevés, ne leur communiquaient de l'élévation et de la vigueur. » (p.33).

L'harmonie préétablie de la nature fait de ces différences un état de fait, où, s'empresse-t-on de dire, il ne faut plus voir de hiérarchie : « Si les hommes ont l'esprit d'une trempe plus forte, c'est pour concourir plus efficacement au bonheur de celles qui l'ont plus délicat. » (p.34). Générosité réciproque : « Chaque sexe a une destination particulière qui dérive de sa constitution physique, et ne peut être transportée à l'autre. » (p.XII). Cela dit, on permettra aux femmes de revendiquer certaines supériorités conformes à leur nature : « Elles ont le cœur meilleur que les hommes, sont plus tendres, plus compatissantes. » (p.227). « Elles sont en général plus vraies dans leurs affections, elles ont plus d'égard à l'honneur, plus de fidélité, de constance et [...] elles mènent une vie plus réglée que la plupart des hommes. » (p.230.)

Étant donné les présupposés, de tels éloges coûtent peu. Il n'est plus besoin de témoigner aux femmes d'hostilité, si la nature, à quoi tous doivent se soumettre, détermine le rôle auquel elles peuvent prétendre : « la finesse de leur tact » (p.47). « la délicatesse de leur organisation » (ch.VII), « une timidité naturelle compagne ordinaire de la modestie et de la pudeur » (ch.VIII), tous ces indices invitent les femmes à ne pas viser trop haut : « Les femmes ne sont pas faites pour essuyer les mêmes fatigues que nous. » (p.71). « Elles doivent sur-tout s'éloigner des sciences abstraites, et des épineuses recherches dont les détails pourraient appesantir leur esprit et émousser cette finesse par laquelle elles excellent. » (p.50.)

Elles n'auront pas à regretter ces limitations mais au contraire à s'en féliciter : le vain savoir qu'elles acquerraient ne pourrait que « nuire aux grâces naturelles de leur esprit » (p.58). On voit qu'elles ont la meilleure part. À quoi bon revendiquer autre chose ?

Et qu'elles n'oublient pas enfin que la pudeur, « ce précieux instinct » (p.226), est et demeurera « la plus indispensable de leurs vertus » (p.223).

Ce type de discours, hypocritement bienveillant, est celui qui désormais va dominer. Il marque un coup d'arrêt dans les apologies des femmes. Nous sommes très en retrait de l'intuition critique qui guidait Poullain de la Barre. Sous couvert d'accepter l'égalité des sexes, on invite les femmes à interioriser une version « modérée » et raisonnable de l'idéologie sexiste.

*
* *
*

Voltaire, malgré un certain égalitarisme de principe, n'est pas loin du « sexisme scientifique » dont nous croyons trouver la première synthèse chez Boudier.

La faiblesse physique va, chez les femmes, de pair avec l'imbécillité morale. On peut lire au *Dictionnaire philosophique* : « Au physique, la femme est de par sa physiologie, plus faible que l'homme, les émissions périodiques de sang qui affaiblissent les femmes et les maladies qui naissent de leur suppression, les temps de la grossesse [...] la délicatesse de leurs membres les rendent peu propres à tous les travaux qui exigent de la force et de l'endurance. » Et pour conclure, par un glissement subreptice : « L'homme a d'ordinaire beaucoup de supériorité par la force du corps et même de l'esprit. » C'est, condensée, la démarche même de Boudier. Si on peut trouver, chez Diderot, d'Alembert et Montesquieu, des prises de position inspirées de l'égalitarisme rationnel de Poullain, on rencontre cependant chez Diderot plus d'une remarque restrictive quant aux talents naturels et aux vertus du sexe féminin. Mais, à coup sûr, le chef de l'« école antiféministe » au XVIII^e siècle — comme le désigne Léon Abensour — c'est Jean-Jacques Rousseau. Tout comme les anciens théologiens scolastiques, Rousseau voit dans la femme l'instrument de perte de la race humaine. La société moderne s'est corrompue, sous son influence. Dépourvue de jugement et de capacités créatrices, la femme ne doit chercher qu'à faire preuve d'une docilité à laquelle la Nature la condamne.

Nul n'ignore le rôle considérable joué par les écrits pédagogiques de Jean-Jacques Rousseau dans la fixation des axiomes du sexisme moderne. Sous couvert de rationalité, l'auteur de *l'Émile*, établit durablement un ensemble de thèses sur la passivité « naturelle » et la dépendance « naturelle » des femmes, dont les postulats vont être réaffirmés et remotivés jusqu'à Freud et au-delà. Les travestissements de l'angoisse sexuelle de l'homme engendrent un ensemble de phantasmes né-

vrotiques : « La femme est faite spécialement pour plaire à l'homme : si l'homme doit lui plaire à son tour, c'est d'une nécessité moins directe : son mérite est dans sa puissance, il plaît par cela seul qu'il est fort... Si la femme est faite pour plaire et pour être subjuguée, elle doit se rendre agréable à l'homme au lieu de le provoquer. » Ce serait sortir de notre propos que d'étudier ces thèses bien connues où les successeurs de Boudier de Villemert ne cesseront de puiser.

*
* *
*

Nous nous permettrons d'anticiper ici pour signaler certains ouvrages ultérieurs qui illustrent le développement de ce « sexisme scientifique » dont nous fixons la genèse vers 1750 mais qui a sa source dans le discours traditionnel des légistes et des pédagogues de l'âge classique.

Les femmes, leur condition et leur influence d'Alexandre de Ségur (1803), est un essai maintes fois réédités pendant les trente ans qui suivent. Dans la foulée de Boudier, Ségur prétend juger des femmes sans passion et sans prévention. Force lui est de reconnaître qu'« on n'a point vu de femme concevoir un beau plan de tragédie » (II, p.115).

Qui niera qu'elles soient impropres à l'amitié, fût-ce avec leurs pareilles ? Leur rôle est tout tracé, qu'elles s'y cantonnent : « On ne peut nier que le vœu de la nature, en créant les femmes n'ait été de les consacrer principalement à l'emploi de mères. » (II, p.99).

Elles ont du reste une seconde spécialité qui requiert tous leurs soins : « Les femmes sont nées pour nous aimer et nous consoler dans nos peines. » (II, p.113).

Catalani, *l'Ami du beau sexe* (1805), a lu Agrippa et quelques autres : « Ce mélange bizarre de dévotion et de galanterie » (I, p.31) l'étonne et le fait sourire.

Ce n'est pas lui qui s'abandonnera au « vertige » de ces temps barbares (p.29) : contre « tous ces écrivains » qui ont voulu prouver par des arguments aussi absurdes que bizarres « l'excellence, la dignité et la supériorité des femmes sur notre sexe », il ne se préoccupe quant à lui que de proposer les moyens « de rendre plus utile cette moitié du genre humain » (I, p.27).

La science éclaire, dit-il, la condition naturelle des femmes et leur désigne le rôle auquel elles peuvent prétendre : « La pulpe cérébra-

le semble participer à la mollesse générale : ses enveloppes sont plus sensibles et plus lâches : tous les mouvemens s'y font d'une manière plus facile et plus prompte. » (I, p.27).

Ajoutons à cette donnée, la constatation suivante : « L'influence des organes sexuels qui par la nature de leurs fonctions agissent avec tant d'énergie sur le système sensitif général. » (I, p.47).

En 1826, le docteur J. J. Virey donne avec *De la femme*, un des premiers ouvrages « gynécologiques » modernes. Point de galanterie, la science est formelle : « Tout individu femelle est uniquement créé pour la propagation. » (p.2).

Certaines femmes s'adonnent à des activités masculines. C'est au détriment de leur santé et de leur équilibre psychique. Tous les médecins connaissent « la constitution érotique anormale des femmes de lettres » (p.1).

L'auteur voudrait pouvoir accorder à la femme un semblant d'égalité. La science s'y oppose : la femme est « un animal menstruel ». C'était l'opinion de Pline. C'est aussi celle de la physiologie moderne.

*
* *
*

Certes, d'autres ouvrages consacrés à la supériorité des femmes paraîtront encore d'ici la fin du XVIII^e siècle — en même temps que les premiers pamphlets « féministes », ceux qui réclament précisément pour les femmes des droits sociaux et culturels, un égal traitement devant la loi — mais Boudier de Villemert établit le modèle de la stratégie dominante qui va régir jusqu'à nous le discours de la Science (masculine) relatif aux femmes¹².

8. Jusqu'en 1789

On relève peu d'écrits de qualité pendant les trente dernières années de l'Ancien Régime. Rien qui puisse en tout cas renouveler la

12. Il faut cependant rendre cette justice à Boudier qu'il est un précurseur en ce qu'il tente de réhabiliter l'allaitement naturel. C'est sans doute un effet de son désir de « rendre » les femmes à leur condition propre mais cela mérite d'être signalé : « C'est par une suite de cette fausse délicatesse qu'une femme douée de tout ce qu'il faut pour nourrir ses enfants recourt à des moyens forcés pour perdre un lait qu'ils lui demandent. » (1788, p. 192).

question. Les apologies des femmes restent assez nombreuses, mais manquent d'originalité et de pensée. Ce sont généralement des démarquages. Il semble au contraire qu'avant la Révolution bourgeoise, ce soient les théoriciens sexistes de l'inégalité naturelle « tempérée » qui dominent.

*
* *
*

— Rien à dire du *Triomphe des dames* de Philippe dit Pretot, rhapsodie plate et confuse (1755).

— Larivière, *le Partisan des femmes* (1758) déclare être maître d'arme. Un maître d'arme n'est pas un maître de philosophie : on peut lui pardonner ses lapalissades dithyrambiques : « De tous les Estres, je n'en vois point dont le commerce puisse mieux former l'homme que celui des Femmes. » (p.11).

— *Le Sexe vengé, ou la Prééminence des femmes* (1760) est une supercherie peut-être parodique mais qui reste dans le champ discursif que nous avons délimité.

— Dans son *Essai sur les femmes* (1765), M. de Boussanelle apparaît emphatique et brouillon. Très imbu de « l'Être Suprême » et de la philosophie naturelle, il n'a que la Vertu à la bouche. À grand renfort de Plutarque, il dresse la liste, cent fois repolie, des femmes qui ont brillé dans tous les domaines : « Bellone, Sémiramis, Hupsicratée, Théodolinde reine des Lombards, Debora, Judith, Jahel, Esther, Zénobie reine de Palmyre, Thomiris reine des Scythes, Jeanne Hachette, la Pucelle d'Orléans »,... en vrac ; les anecdotes s'accumulent. Mais il ne se prononce pas sur leur précellence éventuelle. Il ne prétend que les honorer et leur rendre justice. Il a consciencieusement compilé les classiques. C'est tout le mérite de son ouvrage.

— Madame Doyen publie en 1767 un *Triomphe des femmes* — un de plus — où elle s'efforce de prouver « que la femme est de l'espèce humaine » : il s'agit de réfuter le « Paradoxe » de Valens Acidalius, retraduit en 1766 !

— *L'essai sur le caractère des femmes* d'Antoine Thomas, de l'Académie française, qui fut le protégé de Madame Geoffrin, apparaît comme un des derniers témoignages de la cohorte des zéloteurs du sexe. Son éloge ampoulé est un compendium des femmes célèbres. D'Aillant le réfutera au nom de l'esprit philosophique¹³.

13. Voir Bibliographie I, annexe C.

Sa doctrine est d'ailleurs très imprégnée des idées de Boudier et sa séquelle sur la « complémentarité naturelle des sexes ». Il ne refuse pas aux femmes le droit à l'éducation, et à la meilleure. Mais il croit cependant que jamais femme de génie n'apparaîtra : « Elles manquent d'esprit créateur. »

— L'érudition de Madame de Coicy (*Les femmes comme il convient de les voir*, 1785) porte surtout sur l'histoire de France. À travers elle, l'auteur revendique une amélioration de la condition présente des femmes. La première, elle distingue dans son traité les différentes classes sociales : la situation des femmes varie chez les paysans, dans l'artisanat, le commerce, la finance, dans le monde de la cour. Évidence qui a mis longtemps pour apparaître. Elle constate que dans les classes « les plus basses », il y a cependant plus d'égalité entre les sexes. Il faut, en conclusion, associer les femmes aux hommes dans les affaires publiques ; et ce, dans l'intérêt de la nation¹⁴.

— Le *Mémoire pour le sexe féminin* de Madame Gacon-Dufour (1787) est une niaiserie amphigourique en réplique à un libelle accusant les femmes de provoquer la dégradation des mœurs. Tous les arguments traditionnels des zéloteurs de la supériorité du beau sexe s'y retrouvent.

9. Les premières féministes : Olympe de Gouges et Mary Wollstonecraft, 1792

Dans son ouvrage sur *la Femme avant la Révolution*, L. Abensour constate qu'« au XVIII^e siècle, s'il y a des aspirations féministes, si les hommes comme les femmes les ressentent et les expriment, s'il y a bien un courant d'opinions féministes, jamais des femmes ne se réunissent pour engager, avec l'aide des écrivains favorables, la lutte pour leurs droits ». Le véritable combat féministe ne sera engagé qu'après 1789 à la faveur des bouleversements radicaux que la Révolution entraîne.

Il est assez facile de marquer la distinction entre la tradition de la supériorité des femmes et l'idéologie féministe, au sens strict de ce mot. Il ne s'agit plus, pour les féministes, de disserter sur les mérites naturels de leur sexe ou d'affirmer par principe l'égalité dont il devrait jouir. On cherchera plutôt à dresser un tableau précis et concret de

14. Madame de Coicy exige la création d'un ordre de chevalerie, de décorations féminines.

l'oppression sociale dont les femmes sont victimes et à indiquer les réformes que la raison exige dans tous les domaines, droits juridiques sur les enfants et sur les biens, transformation des règles matrimoniales, accession aux emplois et à l'éducation, élimination d'innombrables coutumes discriminatoires, même dissimulées sous l'alibi de la galanterie, et enfin, dès l'origine, reconnaissance de l'égalité politique et civique. Certaines de ces revendications étaient déjà apparues à la Renaissance, dans les écrits que nous avons signalés, mais elles restaient subordonnées aux spéculations ontologiques qui constituent le fond de notre thématique.

À l'inverse, la théorie tient peu de place dans les premiers pamphlets féministes, l'égalité naturelle des deux sexes est tenue pour allant de soi. C'est d'égalité des droits et des charges qu'il sera désormais question. Au reste, ce sont désormais des femmes qui prennent la défense de leur sexe. Nous nous limiterons à signaler les deux premiers libelles qui peuvent passer pour la limite *a quo* du combat féministe, libelles parus tous deux à Paris au début de la Révolution française, celui d'Olympe de Gouges, *les Droits de la femme*, et celui de l'anglaise Mary Wollstonecraft (1759–1797), *Défense des droits des femmes*, paru simultanément à Londres (*A Vindication of the Rights of Woman*, 1792)¹⁵.

*
* * *

Le pamphlet d'Olympe de Gouges, précédé d'une dédicace menaçante à l'adresse de Marie-Antoinette, est une parodie féministe de la « Déclaration des droits de l'homme ». L'homme prétend jouir de la Révolution et réclame ses droits à l'égalité, mais il entend bien que ces avantages soient limités au seul profit du sexe masculin.

Il veut qu'il n'y ait plus de tyrans, mais il ne renonce nullement à commander en despote quand il s'agit des femmes : « Dis-moi ? Qui t'a donné le souverain empire d'opprimer mon sexe ? Ta force ? Tes talents ? Cherche, fouille et distingue, si tu le peux les sexes dans l'administration de la nature. »

15. Il faut signaler peu avant la Révolution, quelques écrits de Condorcet qui posent le problème féminin en termes de droits juridiques et civiques et de réformes sociales concrètes : *Essai sur la Constitution et les fonctions des assemblées provinciales*, 1788 ; idées reprises deux ans plus tard dans *l'Essai sur l'admission des femmes au droit de cité*.

Osera-t-il prolonger l'œuvre d'égalité en reconnaissant aux citoyennes les droits qu'il s'attribue ?

L'article premier d'Olympe de Gouges calque celui de la « Déclaration » officielle : « La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits : les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

Si les sexes sont égaux, pas de devoirs sans droits : « La femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune. . . » (Art.X).

Le pamphlet conclut sur un appel révolutionnaire : « Femme, réveille-toi. Le tocsin de la raison se fait entendre dans tout l'Univers. Reconnois tes droits. »

*
* *

Sur Mary Wollstonecraft et sa tragique destinée, on consultera avec profit la plus récente biographie : *The Life and Death of Mary Wollstonecraft* par Claire Tomalin, à Londres, Weidenfeld & Nicolson, 1974.

Sa *Défense des droits des femmes* qui eut peu d'écho en France et fut reçue en Angleterre par un cri de désapprobation unanime, devint cependant, selon l'expression consacrée, la « Bible » du féminisme britannique au XIX^e siècle.

Elle rejette d'emblée comme mystificateurs tous les éloges des thuriféraires du « beau sexe » : « Tous ces livres si vantés ne tendent à mon avis, qu'à dégrader une moitié de l'espèce humaine, et à donner aux Femmes des agréments qu'elles achètent trop cher¹⁶. » (p.31).

Elle part des faits, c'est-à-dire de la tyrannie masculine et voit ensuite si quoi que ce soit de raisonnable peut excuser cette oppression. La démonstration de l'égalité des mérites reste sous-jacente, c'est la revendication des droits égaux qui remplit cet ouvrage vigoureux, impétueux et touffu. La pesanteur historique de l'idéologie phallogénique fait que nombre des exigences de Mary Wollstonecraft sont encore loin d'être satisfaites aujourd'hui. Loin de trouver aux femmes des vertus et

16. « Les femmes », dit Mary Wollstonecraft ; l'expression « le beau sexe » n'est employée par elle qu'avec des guillemets et ironiquement.

des talents innés, elle se demande comment celles-ci pourraient faire preuve de mérites supérieurs dans la condition où on les voit réduites : « Il est inutile de compter sur la vertu des Femmes, tant qu'elles ne seront pas jusqu'à un certain point, indépendantes des hommes. » (p.370).

La polémique de l'auteur porte essentiellement contre Rousseau et ses adeptes. Une moitié de l'ouvrage est consacrée à la réfutation indignée des rêveries sexistes de *l'Émile*.

Olympe de Gouges et Mary Wollstonecraft marquent ainsi l'apparition d'une stratégie nouvelle et infiniment plus concrète, à une époque où la tradition que nous étudions s'épuise, se corrompt et ne se renouvelle plus.

*
* *

On sait que l'histoire du féminisme révolutionnaire est une longue suite de désillusions et de mécomptes. Les destinées individuelles d'Olympe de Gouges et de ses sœurs, Théroigne de Méricourt ou Etta Palm, illustrent le danger qu'il y avait à affronter — en cette époque de « victoire sur les préjugés » — la domination phallogénique. L'amère déception d'Olympe de Gouges se trahit lorsqu'elle parle de « ce sexe autrefois méprisable et respecté, et depuis la Révolution, respectable et méprisé » (*Droits de la Femme*).

P. M. Duhet (Bibliographie II) montre clairement que la tendance dominante dans l'œuvre révolutionnaire a été à concéder le moins possible sur le plan civique et social et même (et surtout) en matière d'éducation.

C'est toujours le vaudeville de *Figaro* : « ... les plus forts ont fait la loi ». Inutile de dire que la période révolutionnaire ne voit plus paraître d'ouvrages conformes à notre tradition. Il est frappant de constater que les deux derniers qu'on puisse signaler furent publiés par des émigrés et hors de France.

10. Le chevalier dell'Acqua, 1797

Le chevalier dell'Acqua, milanais, publie à Berlin en 1797 un *Essai sur la supériorité intellectuelle des femmes*, dédié à S. M. Frédérique-Louise, reine de Prusse¹⁷.

17. Son ouvrage est le prétexte d'un long dithyrambe à la gloire de Catherine II.

À son tour, il fera « l'apologie de la plus aimable moitié du monde ». Si, en tant que « philosophe », il tend à prôner l'égalité des sexes, il incline néanmoins à accorder aux femmes la précellence. Non seulement intellectuelle, comme l'indique le titre de son essai, mais à tous les égards. Les hommes feignent d'adorer les femmes, remarque-t-il, mais partout elles sont esclaves (p.127).

Malheureusement, l'auteur est un pédant, plein d'anecdotes gréco-romaines, qui écrit dans un bizarre charabia où surnagent néanmoins quelques remarques pertinentes. Il insiste notamment sur la nécessité qu'il y a de permettre aux femmes de « prétendre à l'éducation des hommes » (p.140).

« En donnant à vos filles la même éducation qu'aux autres enfants » (p. 175), conseille-t-il aux parents, vous parviendrez dans les faits à détruire le funeste préjugé qui maintient les femmes dans la dépendance.

Il note pour conclure que l'élévation des femmes sera pour les hommes aussi un bienfait, car il n'est pas de relation satisfaisante qui puisse se développer dans l'inégalité : « Nous cesserons de tenir les femmes sous le joug de l'ignorance et de l'esclavage. L'amour [...] sera un sentiment plus délicieux encore, le complément et la perfection de l'amitié. » (p. 119).

Un autre Italien, Benedetto Toselli, publie à Milan en 1798 une *Apologie des femmes*. Rien de nouveau dans cet ouvrage de compilation, si ce n'est l'abus qui est fait du style sensible et lacrymal.

Toselli est porté sur le tremolo. Il se propose galamment de vouer un culte religieux à « ces êtres charmants dont la puissance approche le plus de celle de la Divinité, et dont les grâces font oublier les défauts » (III).

11. Au dix-neuvième siècle

Gabriel Legouvé, 1801

Le succès que connut sous l'Empire le poème de Gabriel Legouvé, *le Mérite des femmes*, contraste avec son absence totale d'originalité : pas une image, pas une proposition, pas un argument ou un rapprochement qui n'ait été répété à satiété dans les textes antérieurs dont nous avons rendu compte. *Le Mérite des femmes* n'est qu'une versification pompeuse et plate. Que Legouvé puisse mettre au pillage notre tradi-

tion, en commençant par Agrippa, atteste du fait que celle-ci est désormais oubliée.

La postérité n'a retenue de son long poème apologique que les deux derniers vers ou mieux le dernier, au ridicule particulier :

Et si la voix du sang n'est point une chimère,
Tombe au pied de ce sexe à qui tu dois ta mère !¹⁸

* * *

On ne rencontrera plus au XIX^e siècle que quelques compilations dépourvues d'originalité intrinsèque.

L'Hommage au beau sexe de Levallois (1813), qui s'inspire de Thomas, est niais et doucereux : il faut chérir les femmes et reconnaître leur Empire. . .

Le Triomphe des femmes de César Gardeton (1822) est un pur et simple plagiat de passages empruntés ça et là, à Puisieux notamment, et recopiés bout à bout. On y trouve une bibliographie très lacunaire de la tradition qui nous occupe.

La Physiologie des perfections de la femme de Debay (1852) dernier témoin attardé, est un ouvrage de librairie qui profite de la vogue de ce genre à la mode : « Partout et en tout, la femme égale l'homme et très-souvent le surpasse. » (p.88).

S'il défend la supériorité des femmes, comme ses lectures l'y contraignent, il est, au fond, très sexiste. La femme est vouée à l'amour. Sans l'amour, elle n'est rien. Au XVIII^e siècle, savante, guerrière ou politique, on la croyait au moins susceptible d'indépendance.

* * *

Certes, après une brève éclipse, le *féminisme* reprend le combat : la revendication à l'éducation, aux droits civiques, à l'indépendance juridique se substitue aux spéculations métaphysiques et à l'enthousiasme

18. G. Legouvé n'est pas le seul versificateur dans cette période de décadence du courant idéologique. Coulon, en 1773, avait composé un *Éloge du beau sexe* : « C'est toi, sexe enchanteur, beau, même sans parure ! » Paulin Crassous, en 1806, donne encore une *Apologie des femmes* froidement galante et tout aussi médiocre.

abstrait pour l'excellence féminine. En marge du paternalisme dominant, des esprits originaux — tous liés au romantisme social — reprennent une réflexion sur la féminité : non Proudhon, profondément misogyne, mais Saint-Simon et Enfantin qui renouent avec la mystique du Règne des Femmes. Et surtout Charles Fourier, l'esprit le plus libre et le plus audacieux de son temps.

Notre parcours s'achève cependant à la fin du XVIII^e siècle. Pour aller jusqu'aux romantiques, aux féministes saint-simoniennes, il faudrait négliger l'abîme qui sépare leur problématique de notre tradition, laquelle semble du reste oubliée.

Charles Fournier guidé par sa seule audace spéculative, retrouve seul certaines données de notre ensemble discursif. Chez lui en effet la thèse de la supériorité du sexe féminin, proportionnelle à l'infériorité artificielle où on la maintient « en civilisation », recouvre tout son éclat : « Je suis, fondé à dire, écrit-il, que la femme en état de liberté surpassera l'homme en toutes ses fonctions d'esprit ou de corps qui ne sont pas l'attribut de la force physique. » (*Théorie des IV mouvements*).

Il ajoute : « Le degré de l'émancipation féminine est la mesure naturelle du degré de l'émancipation générale¹⁹. »

Dans le système des saint-simoniens, la femme est plus puissante « religieusement » sinon « industriellement » que l'homme.

Parmi eux, l'« Association des Compagnons de la Femme », créée en 1833, se voue à la promotion de la « femme libre » et entreprend en Orient la recherche de la « Mère ». Enfantin devant les jurés de 1832, avait été proclamé le nouveau saint Jean, précurseur de la femme-messie. Elle devait apporter la concorde universelle.

Le journal saint-simonien *l'Apostolat des Femmes* était destiné à répandre ces thèses. Aucune influence directe de Guillaume Postel sur Enfantin et ses disciples ne paraît cependant établie. Certains thèmes idéologiques déviants semblent voués dans le cours des temps à des résurgences successives qui ne permettent pas de conclure nécessairement à une continuité sous-jacente.

Michelet lui-même ne semble guère avoir connu les ouvrages dont nous avons fait état (voir l'édition critique de *la Sorcière* établie

19. On se rappellera aussi l'illuminé Paulin Gagne et son interminable poème épique *l'Unité ou la Femme-Messie*.

par L. Refort chez Didier, 1952). Les féminismes romantiques ne s'inscrivent pas dans la tradition homogène de la supériorité des femmes. Ils ne reprennent plus le train d'arguments, d'images et d'exemples qui avaient servi dans les siècles passés avec une telle continuité. Ils n'ont plus à répondre d'ailleurs aux antiques misogynies, ecclésiastiques ou légistes, qui avaient été les adversaires ordinaires des Champions des Dames. Certaines thèses réapparaissent mais toute la topologie idéologique est transformée.

C'est pourquoi nous croyons justifié d'arrêter l'enquête et de clore le corpus à l'époque révolutionnaire. Au reste, la réflexion critique rationaliste qui s'était développée anarchiquement mais vigoureusement de Poullain de la Barre à 1750 environ semble être progressivement étouffée dans le siècle qui suit. Elle mettra longtemps avant de recevoir un nouvel élan.

DEUXIÈME PARTIE THÉMATIQUE

I. Arguments tirés de la Genèse

Si l'on veut trouver des indices nets de rapport qui existe entre les sexes et de la prééminence d'un sur l'autre, plutôt que d'autoriser les témoignages historiques, qui de temps à autre de données physiologiques ou autres nous apportent quelques conclusions, il est peut-être de moindre intérêt que de vouloir à connaître ce que le Créateur de toutes choses a voulu qu'il en soit. Les apologistes du sexe féminin ont donc, comme précédemment les premiers chapitres de la Genèse, où tout de l'histoire d'origine, la preuve surabondante de l'infériorité des femmes et de leur chef de source unique. C'est l'indice d'une infériorité originelle, modèle et prototype des innombrables missions et misères dont les hommes se croient relevés aux femmes.

Ils ont conclu, avec une subtilité dialectique parfois excessive, tout à l'encontre de cette interprétation courante. Ils ont tiré du récit de la Création et de l'histoire de la Tentation, verset après verset, des preuves abondantes de la supériorité des femmes. Ce chapitre connaît le point de départ de leur argumentation, au moins jusqu'à ce qu'il est insuffisant. Les preuves narratives et expérimentales qu'ils donnent de l'infériorité féminine ne sont plus que des justifications que par l'usage de la Volonté surabondante.

Autre même que Plotarque et Hérodote fournissent d'irréfutable exemples en faveur de la supériorité et de la vertu supérieure des hommes, dans que le mot « médium », la réflexion sur la génération, les spéculations étymologiques, une certaine philosophie de l'homme peuvent fournir un matériel abondant. Il faut cependant en revenir, dans le premier temps, aux textes où transparaissent les besoins de la Providence. C'est en que l'on voit que pour la théologie classique le grand art

partir de la Genèse, on a vu que le Créateur a voulu que l'homme soit le chef de la femme, et que la femme soit le complément de l'homme. C'est la volonté du Créateur, et c'est la loi de la nature. On ne peut donc pas dire que la femme soit inférieure à l'homme, car elle est faite pour lui, et elle ne peut être que ce qu'il veut qu'elle soit.

« Je suis fondé à dire, écrit-il, que la femme en état de liberté surpassera l'homme en toutes ses fonctions d'esprit ou de corps qui ne sont pas l'attribut de la force physique. » (*Théorie des IV mouvements*).

Il ajoute : « Le degré de l'émancipation féminine est la mesure naturelle du degré de l'émancipation générale. »

Dans le système des saint-simoniens, la femme est plus puissante « religieusement » sinon « intellectuellement » que l'homme.

Parmi eux, l'Association des Compagnons de la Femme, créée en 1833, se voue à la promotion de la « femme libre » et entreprend en Orient la recherche de la « Mère ». Enfant devant les yeux de 1832, avait été proclamé le nouveau « saint Jean », précurseur de la femme-messie. Elle devait apporter la concorde universelle.

Le journal saint-simonien *l'Épouse des Femmes* était destiné à répandre ces idées. Aucune influence directe de Guillaume Postel sur Enfantin et ses disciples ne paraît cependant établie. Certains thèmes idéologiques devaient ressembler vaguement dans le cours des temps à des résurgences successives qui ne permettent pas de conclure nécessairement à une continuité sous-jacente.

Michélet lui-même ne semble guère avoir connu les ouvrages dont nous avons fait état (voir l'étatim critique de *Le Sarcophage éboulé*).

IV On se rappellera aussi l'illustre Pierre Gaxot et ses inépuisables références à Postel dans son *Essai sur l'Épouse des Femmes*.

DEUXIÈME PARTIE
THÉMATIQUE

1. Arguments tirés de la Genèse

Si l'on veut trouver des indices sûrs du rapport qui existe entre les sexes et de la précellence éventuelle de l'un sur l'autre, plutôt que d'interroger les témoignages historiques, que de déduire à partir de données physiologiques ou morales toujours sujettes à controverses, il ne peut être de meilleure méthode que de s'efforcer à connaître ce que le Créateur de toutes choses a voulu qu'il en soit. Les apologistes du sexe féminin ont donc examiné assidûment les premiers chapitres de la Genèse, où tant de théologiens distinguaient la preuve surnaturelle de l'infériorité des femmes et – dans le chef de notre mère Ève – l'indice d'une malfaisance originelle, modèle et prototype des innombrables nuisances et misères dont les hommes se croient redevables aux femmes.

Ils ont conclu, avec une subtilité dialectique parfois biscornue, tout à l'encontre de cette interprétation courante. Ils ont tiré du récit de la Création et de l'histoire de la Tentation, verset après verset, des preuves abondantes de la supériorité des femmes. Ce chapitre constitue le point de départ de leur argumentation, au moins jusqu'au XVII^e siècle, inclusivement. Les preuves naturelles et expérimentales qu'ils donnent de l'excellence féminine ne sont pleinement justifiées que par l'exégèse de la Volonté surnaturelle.

Alors même que Plutarque et Hérodote fournissent d'irréfutables exemples en faveur du talent et de la vertu supérieure des femmes, alors que le savoir « médical », la réflexion sur la génération, les spéculations étymologiques, une certaine philosophie de l'histoire peuvent fournir un matériau abondant, il faut toujours en revenir, dans les premiers temps, aux textes où transparaissent les desseins de la Providence. C'est ici que l'on voit que pour la rhétorique classique le grand art

consiste à prouver n'importe quoi, que tout se démontre, qu'à un lieu commun on peut toujours en opposer un autre qui conduit à conclure contradictoirement. Chaque verset des trois premiers chapitres du livre sacré aura été scruté et interprété pour les uns, en faveur des femmes, pour les autres, contre elles.

Les misogynes s'appuyaient sur le fait qu'Adam, *premier créé*, reçoit Ève comme compagne pour qu'il ne se sente pas seul, qu'elle l'aide et contribue à la génération : rôle inférieur¹. Mais, si le fait d'être créé en premier est une preuve de supériorité, il faut alors donner aux bêtes la préférence sur l'homme².

Raisonnement dit par « autophagie », qui consiste à rendre, absurde ou contradictoire la thèse adverse en la poussant jusqu'au bout de sa logique. Il faut en conclure qu'Ève *créée en dernier* est par là supérieure d'emblée à Adam, et, comme on le dira, le « chef-d'œuvre » d'une création qui va de progrès en progrès.

Examinons le *lieu* de cette création. Adam est pétri « en rase campagne » ; Ève, au contraire, est formée au Paradis Terrestre, nouvel indice de supériorité³.

De quoi Adam est-il formé ? de boue. Disons mieux : d'un « ord et sale limon⁴ ». « La boue et le crachat sont la composition de l'homme⁵. » « Dieu se servit de *limon de la terre* pour former l'homme. [...] mais Dieu voulant faire quelque chose de plus *parfait* et de plus Noble jugea a propos de faire une *femme*. » (*Triomphe du Beau Sexe*, p.13.)

On irait presque jusqu'à dire que l'Éternel a raté son coup dans un premier temps. Dans tous les cas, « la qualité de la matière dont fut faite la Femme, en établit l'Excellence » (Agrippa, 1713, VI, p.20).

Les misogynes, avec Bossuet, peuvent plaisanter sur cet « os surnuméraire », dont notre mère fut conçue. Un os est tout de même « une substance plus pure et plus nette que n'est la fange et le limon de la terre » (Angenoust, p.39).

1. Cf. Drusac, XXXVII.

2. Brinon.

3. Agrippa (trad. 1713), IV ; Angenoust, p. 38 ; Bermen, p. 136.

4. Estienne, p. 148. En affirmant la supériorité de l'homme créé en premier, les misogynes pouvaient se réclamer de l'Apôtre, qui dit dans *l'Épître à Timothée* : « Car Adam a été formé le premier et Ève ensuite. Et Adam n'a pas été séduit, mais la femme ayant été séduite est tombée dans la désobéissance. »

5. Nervèze, p. 84 ; cf. aussi Bermen, p. 137.

Troisième argument, donc :

La matière de chair est elle pas plus belle
Que n'est celle qui fut formée du limon ? (Romieu, 6, v°)

C'est, faut-il le rappeler, qu'un « os est une matière solide et exempte de corruption », allégorie de l'incorruptibilité de la femme⁶. Cet os, notons-le, est une *côte*, partie noble de l'individu, remarque Rodrigue de la Chambre⁷.

Adam s'endort et ne s'éveille que l'opération terminée : « Aussi tost que la Femme fut formée, il s'éveilla pour reconnoître cette nouvelle souveraine⁸. » (Noël, p.20).

Pour nous résumer : « Il a fait l'homme avant que de créer la Femme [...] pour montrer qu'il faisoit l'Homme *pour* la femme & que par conséquent il lui accordait sur l'Homme autant d'Empire [...] qu'il en a sur le reste des créatures. » (J***, 1754, p.22).

La femme est le « chef d'œuvre de la création » (Acqua, p.141), « chef d'œuvre au vray de la vertu divine » (Romieu, f°6, v°) : « Dieu a pris un plaisir singulier à rendre la femme la plus accomplie des créatures. » (Noël, 1698, p.26) ; « Elle qui par sa beauté est la plus vive Image de Dieu même. » (Noël, 1701, p.23).

Après ce « chef d'œuvre », le créateur se repose : on n'empêche pas de conclure que la formation de la femme lui a consommé toute son énergie (*le Sexe vengé*, 1760, p.4).

Autre preuve, d'ordre étymologique : « Adam » signifie « terre », et « Ève » signifie « vie⁹ ». « Autant que la *vie* est plus noble que la *terre*, autant aussi la femme est plus noble que l'homme. » (Gardeton, 1812, p.18).

On aurait pu faire un sort à la phrase deux fois répétée : « Il les créa mâle et femelle » (Genèse, I,27 & V,2), mais elle tend plutôt à établir l'égalité des sexes qu'à favoriser la thèse de la supériorité de l'un des deux.

6. Noël, 1700, 23.

7. Les misogynes faisaient grand cas du fait qu'il ne s'agit malgré tout que de la *côte gauche*, partie « sinistre » et moins noble. (Cf. Angenoust, p. 31.) Ou bien : prenez des os, secouez-les dans un sac, ça fait un bruit désagréable : image du babil éprouvant des femmes ! Cet argument est dû à l'imagination fertile du sieur de Drusac (f° xvi r°). Signalons que l'argument de la *côte* d'Adam est déjà utilisé en 1399 par Christine de Pisan. Cette sophistique sur les textes sacrés remonte haut dans le Moyen Âge.

8. Cf. encore, *le Sexe vengé*, 1760, p. 4.

9. Agrippa, 1713, III ; Billon, f° 128, r° ; Bermen, p. 136 ; Noël, 1698, p. 8.

Après avoir établi la supériorité d'Ève sur Adam, appuyée sur la parole divine elle-même, il convient d'examiner les conditions de la Tentation et de la Faute, et de réfuter le sens défavorable qu'on serait tenté spontanément d'attribuer à cet épisode.

Notons d'abord que la loi, l'interdit fut « fait et manifesté à Adam seul » (Noël, 1701, 5). Cela est exact (*Gen.*, II, 15–17), mais nous remarquerons, s'il faut aller par là, qu'il est tout aussi certain qu'Ève connaît cette prohibition (*Gen.*, III, 3). Il est donc abusif de dire, avec Cornelius Agrippa, qu'Adam a cédé, quoique averti et qu'Ève était restée ignorante.

On peut tourner la chose autrement. Le serpent est subtil et Adam est un lourdaud. Stratégiquement, il lui faut s'attaquer d'abord à Ève s'il veut perdre le genre humain. L'Ennemi reconnaît ainsi implicitement qu'Ève est plus avisée. Une fois qu'elle est convaincue, l'essentiel est fait¹⁰.

« Tel fut sans doute le dessein de ce subtil ennemy de la race humaine, le malin esprit mais le plus rusé de tous : comme cognoissant la fragilité de l'homme, il sçavoit bien qu'il ne falloit qu'une parole pour gagner Adam, au lieu qu'il redoutoit la fermeté d'Ève qui ne voulut aussi point se rendre qu'elle ne fut payée de raisons. » (L'Escale, p. 104.)

Adam, lui est inexcusable : « La tentation à laquelle l'exposoit une proposition aussi ingénue, & à laquelle il succombe, ne marque-t-elle pas bien sa faiblesse ? ». (Dinouart, p. 23).

Que voilà de la subtilité ! Et qui peut-être n'est pas dépourvue d'une odeur d'hérésie que Calvin subodorait dans le *De praecellentia* de Cornelius Agrippa.

La punition que Dieu impose aux humains (*Gen.*, III, 16–18) semble à nos apologistes proportionnelle à la gravité de la faute. Agrippa conclut que, la faute revenant en fin de compte à Adam, c'est la raison pour laquelle on ne circoncisait que les mâles, « parce que l'intention de la loi était de punir le péché dans le sexe qui l'avait commis ». (On pourrait dire ici, en poussant un peu le raisonnement, que la femme est dispensée du baptême, si cette cérémonie remplace la circoncision de l'Ancienne Loi : aucun de nos thuriféraires ne va jusque là. . .)

10. Brinon, p. 13.

C'est ce que pense deux siècles plus tard, l'abbé Dinouart : « enfanter dans la douleur » est certes pénible ; ce n'est moins que de gagner son pain à la sueur de son front : « L'homme a été plus criminel que la femme dans sa désobéissance. Sa punition est aussi plus grande dans sa durée : c'est sans raison qu'on accuse celle-ci d'être la cause de la chute du genre humain. »

En argumentant par les conséquences, selon la règle d'Aristote, il convient enfin de noter qu'à supposer Ève cause première de la faute, sans cette faute, pas de rédemption. Saint Grégoire disait : « Heureux péché qui a mérité un tel rédempteur », ce que reprend Postel (1553, p. 7).

Un autre passage fait difficulté. La punition d'Ève la soumet à la domination de son mari. On pourra, par un distinguo subtil, faire remarquer que soumission n'est pas infériorité, ce que développe Marie de Gournay : « Et quand bien il seroit véritable, selon que quelques-uns maintiennent, que cette soumission fut imposée à la femme pour chastement du péché de la pomme : cela encores est bien esloigné de conclure à la prétendue préférence de dignité en l'homme. »

Le Père Caffiaux, au XVIII^e siècle, prend le risque de retourner au texte original plutôt que s'arrêter au latin. On lit :

Et sub viri potestate eris

[Tu seras soumise à la puissance de ton mari.]

Mais en hébreu, il faut traduire :

Ton désir te portera vers ton époux.

Et pour les Septante :

Tu te tourneras vers ton mari.

Guère compatibles, ces trois versions. Caffiaux n'a pas tort de penser que le sens le moins favorable a été indûment préféré. En tout cas, on le voit (mais nos auteurs n'en sont pas trop conscients) une conclusion préalable s'impose, guère réjouissante pour les exégètes : on peut faire dire aux textes sacrés tout ce qu'on veut et le contraire. . .

Autres arguments scripturaires

Nous ne nous attarderons pas à passer en revue tous les arguments tirés des Écritures, tous les moyens de rétorsion opposés aux pas-

sages embarrassants¹¹. Nous en avons cité quelques exemples dans la première partie de cet essai.

Il y a évidemment, dans la Bible plus d'une femme vertueuse et bien des hommes criminels : Caïn fut le premier homicide, Noé, le premier ivrogne, Nemrod, le premier tyran et le premier idolâtre¹².

Le Patriarche Jacob servit sept ans pour avoir une femme : il les prisait donc plus que tout autre bien terrestre. . .¹³ Les *Évangiles* offrent également des données diversement interprétables. Jésus-Christ choisit d'être un homme. Sans doute. Mais c'est qu'il représente et rachète le premier pécheur que fut Adam (Agrippa, 1713, p. 58). En choisissant le sexe masculin, il veut « s'humilier », ira jusqu'à affirmer C.M.D. Noël (1701, p. 73).

Si les canons rejettent les femmes du ministère de l'Église, c'est, de même, que tout prêtre représente Jésus qui représente Adam (Agrippa, p. 58 ; Angenoust, p. 7 ; Noël, p. 85¹⁴).

La Vierge, élevée au-dessus du chœur des Anges, est la « gloire de son sexe » : la « grâce est arrivée par une femme et bien plus abondamment que le péché par Ève » (*Triomphe des femmes*, p. 6)¹⁵.

Le meilleur humain est une femme, la Vierge ; le pire est un homme, Judas : Agrippa applique ici, suivant la *Topique* d'Aristote, le « lieu de la double hiérarchie ».

Les Évangiles nous montrent que « le Sauveur a toujours eu pour les femmes une prédilection bien honorable à leur Sexe¹⁶ » (Ac-

11. On a vu plus haut diverses interprétations malaisées de versets de l'Écclésiaste.

12. Cf. Agrippa, par exemple.

13. Cf. Gilbert, p. 13.

14. C'est qu'en effet l'exclusion de la prêtrise semblait témoigner pour les antiféministes d'une infériorité de nature voulue par la providence divine dans l'établissement de son Église :

Dieu ne voulut oncques femme estre
Ne quelque femme faire prestre
Pour chanter le *Per omnia*...
(Alexis, *Débat*, 152)

15. Cf. aussi Angenoust, p. 258

16. Bermen fait remarquer (p. 136) que le sauveur n'a point été crucifié par les femmes ; qu'au contraire, au témoignage de l'Évangile, la femme de Pilate tâcha de détourner son mari de l'inique condamnation qu'il s'appretait à prononcer. Quand à l'argument par le fait que le Christ ressuscité apparaît d'abord aux Saintes femmes, on le rencontre déjà chez Guillaume Alexis :

Pour notre consolation
La Sainte Résurrection
Premier la femme annuncia
Malheureux est qui rien ny a.
(*Débat*, Bibliographie I B.)

qua, p. 172). « Notre Seigneur se apparut premier à femme que à homme, qui est une grant excellence & triumphe aux dames. » (La Chambre.)

Cet argument de Rodrigue de la Chambre est repris par Agrippa (1713, p. 59) et par Marie de Gournay : « Jésus-Christ declara sa très heureuse et très glorieuse résurrection aux dames les premières, affin de les rendre, dist un vénérable Père ancien, Apostresses aux propres Apostres. »

Les gynophobes rétorquent ici, plaisamment, qu'à sa naissance, il « apparut » réellement en premier à un bœuf et un âne. . . On voit que l'esprit de l'époque ne prohibe pas un certain usage ironique des textes sacrés.

D'autres arguments susceptibles de prouver la préférence divine pour les femmes sont faciles à trouver dans les Vies de saints, chez les Pères, dans la Légende dorée et dans certaines traditions d'une orthodoxie douteuse. S'il est permis de tirer du fait que la Vraie Croix fut inventée par une femme, un argument nouveau¹⁷, le désir que les femmes inspirent aux anges paraît bien un peu hasardé. « Et mesme l'on a creu que les Anges ont autresfois désiré la compagnie des femmes, comme celles de toutes les créatures qui s'impattissent le plus [*sic*] à leur céleste nature. » (Saint-Gabriel, p. 57¹⁸.)

2. Différences et avantages physiques

L'homme a la force ; la femme, la beauté : comme on le verra quelques pages plus loin cette distinction est posée en principe.

Au XVIII^e siècle, tout le monde va répétant que la femme a « les fibres plus délicates¹⁹ », sans qu'il soit possible de lever l'obscurité de cette proposition qui semble satisfaire telle quelle. François de Billon (1553) dont l'esprit critique retient l'intérêt, avait pourtant fait observer que si la femme est réputée pour « fragile et imparfaite », la nature a voulu la rendre capable néanmoins de supporter les douleurs de la gésine et que l'homme sous-estime peut-être ici une résistance physique qu'il ignore pour sa part (f^o 97, v^o 20).

17. Billon, f^o 104, v^o.

18. Voir le *Comte de Gabalis*.

19. Cf. Lacoste, p. 1938 ; Thomas, p. 85 ; *Émile*, « Leurs tendres muscles sont sans résistance ».

20. Ce constat d'infériorité physique sera, au XX^e siècle, entièrement remis en question. Ashley Montagu démontre que la femme offre une constitution plus forte que celle de l'homme (p. 87 et suiv.). Mary Wollstonecraft (1792) remarque la première que toute l'éducation que l'on donne aux filles, les détourne de s'exercer le corps.

On a disserté à perte de vue sur la différence de tempérament qui opposerait les deux sexes : l'un, le masculin, « sec » et « bouillant », l'autre, « humide » et « froid ». Nos polémistes héritent de ces distinctions reçues d'Hippocrate et de Galien. D'où grand débat pour savoir s'il vaut mieux être humide que sec, froid que bouillant.

« La femme est beaucoup plus humide que l'homme » assure Pontaymery (f°3.r°/v°) et c'est là, du reste, signe éclatant de supériorité. Car ces couples appariés sont autant physiologiques que caractérologiques. Le sang de l'homme « qui est beaucoup plus chaud », « ce plus de sang, de fiel, de ratte » expliquent sans l'excuser les désordres sensuels et la violence auxquels il s'abandonne plus facilement²¹. La « froideur » du tempérament féminin prouve son plus faible penchant pour les relations charnelles, sa chasteté dont on lui fait mérite : « L'homme chaud et bouillant se plaist à la diversité & au change, là ou la femme plus constante en ses affections, comme plus modérée en ses désirs ne se départ pas si légèrement d'un amour légitime. » (Saint-Gabriel, p.82).

Pour les misogynes, c'est la femme qui sera bouillante, la chaleur de ses humeurs expliquant son irrémédiable instabilité psychologique et son vif penchant pour la galanterie. Poullain de la Barre le premier se demande à quoi riment ces distinctions : « Il y a des médecins qui se sont fort étendus sur le Tempérament des sexes au désavantage des femmes & ont fait des discours à perte de vue pour montrer que leur sexe doit avoir un tempérament tout à fait différent du nôtre & qui le rend inférieur en tout. Mais leurs raisons ne sont que des conjectures légères. » (1673, p.193).

Le bon sens et l'expérience prouvent le peu de pertinence de ces prétendues distinctions : « Nous avons vu des femmes fort humides raisonner avec plus de solidité et de justesse & de plus de choses que des hommes assez secs et qui ont beaucoup étudié²². » (d°, p.280).

Tout le problème est de voir comment, de part et d'autre, on s'efforce d'ancrer dans la nature congénitale des sexes les différences qu'on prétend leur voir. Les apologistes feront ainsi grand cas de la précocité propre au sexe féminin.

21. Vigoureux, p. 59.

22. Poullain remarque encore que la thèse de l'humidité intrinsèque du tempérament féminin « ne s'accorde pas avec la chaleur interne nécessaire aux femmes pour produire un animal dans leur sein » (Poullain, 1675, p. 104).

C'est vingt jours plus tôt que le mâle que l'embryon féminin prend vie dans le sein maternel, assure Agrippa.

Dans l'enfance, alors que la négligence où on laisse l'éducation des filles n'a pas encore porté à conséquence, la fillette montre dans ses jeux plus d'esprit, d'imagination que le garçon.

La fille sera aussi nubile bien avant lui et peut, selon Agrippa, être mariée dès l'âge de dix ans. C'est aussi l'opinion d'Habert : « Et nous voyons que bien plus promptement la femme peut engendrer mais comment dix ans escheus na elle pas puissance de concevoir enfans à sa semblance. » (Habert, 1541, ch.VII).

Cette nubilité physiologique se complète d'une maturité spirituelle plus rapidement atteinte : c'est la vieille idée que le rôle social que la jeune fille est appelée à jouer exige une certaine aisance mondaine que nos théoriciens croient due à des causes toutes naturelles : « Il est constant que la nature a mis les femmes en état de paraître avec avantage bien plutôt que nous. Une jeune personne à 15 ans sent et s'exprime avec finesse et fait déjà les délices d'une société dans laquelle un homme du même âge ne saurait être admis. » (Boudier, éd. 1788, p.21).

Tout ceci permet de conclure que les femmes sont « des êtres dont les facultés intellectuelles se développent plus tôt que celles des hommes » (Toselli, p.14).

À cette précocité naturelle, il faut ajouter une plus grande *longévité*, selon François de Billon : « En quoy elles accomplissent plus que les hommes l'intention d'icelle Nature. » (f°148, r°).

De tous nos théoriciens, il est le seul à faire cette remarque, où il rejoint par exception les constatations de la physiologie moderne (on verra des statistiques pertinentes à cet égard chez A. Montagu, Bibliographie IB, p.85 et suiv.).

3. Rôle de la femme dans la génération

À la Renaissance et jusqu'au XVIII^e siècle, le rôle respectif des deux sexes dans la génération n'apparaît pas comme clairement établi et d'autre part, diverses spéculations philosophiques prennent le relais du savoir physiologique et se confondent à l'occasion avec lui. Ou plutôt en nous exprimant de la sorte, nous commettons un anachronisme. Le physique et le métaphysique sont à percevoir comme un *continuum* : « De montrer combien la femme est nécessaire à la propaga-

tion du genre humain, c'est vouloir donner des Rayons au Soleil. » (Bermen, p.8) : « C'est la femme qui nous porte dans son sein, qui nous donne la vie, nous allaite et veille sur notre berceau. » (Debay, p.93).

L'aptitude à la maternité et l'importance de cette fonction font à la femme une supériorité incontestable sur l'homme. Cette aptitude a cependant été dévaluée par la malédiction du jardin d'Éden. La gésine est perçue comme une servitude, une punition de la première faute, nullement comme une fonction noble et « valorisante ».

Nos apologistes doivent ici renverser un sentiment généralement admis pour faire de la maternité une preuve transcendante de la confiance que la Providence met dans la femme : « Et que ce soit la vérité que la femme est plus vertueuse que l'homme, Dieu nous l'a fort bien démontré en ce qu'il s'est d'avantage confié en elle. Car cette tant admirable conservation des espèces, la génération & production des enfants de Dieu, il l'a absolument donnée en garde à la femme, afin qu'elle fust le fidelle dépost de ses créatures. » (L'Escale, p.103).

Les théoriciens de l'antiféminisme tendent à considérer la femme comme un réceptacle passif de la semence masculine. L'homme seul possède la puissance active. Le rôle de la femme est nécessaire mais il n'est pas suréminent. L'homme donne la « forme », la femme donne la « matière ». Les enfants procèdent ainsi de leur père plus que de leur mère. Une « aporie » scientifique naît de cette conception. Comment l'homme, puissance active, peut-il à l'occasion engendrer des filles et non toujours son pareil ? Aristote avait réponse à ce problème et Billon, si favorable qu'il soit aux femmes, transmet la théorie selon laquelle l'engendrement de filles est dû à une faiblesse accidentelle de la semence masculine, à des influences délétères qui en modifient la force. La femme, comme on a vu, est alors un mâle raté, quoique le plan de la nature se réalise à travers cet échec, puisqu'il faut des femmes pour assurer la continuité de l'espèce : s'il naît des filles, écrit Billon, « cela ne procède d'ailleurs (naturellement parlant) que de la débilité & foiblesse de ceste vertu active de l'Homme, à faute de compétente chaleur ou autrement, ou bien aussi à cause de quelque indisposition matérielle ou peult estre à l'occasion de qu'elque transmutation de choses extrinsèques, comme de Vents Austraux qui sont humides²³. »

23. Les moralistes expliquaient par là le désir qui porte la femme vers l'homme, désir de bénéficier du contact d'une nature plus parfaite : « La fille aime toujours celui qui l'a rendue femme, à cause qu'il l'a fait participer à sa perfection. » (Saint-Gabriel, p. 78).

Cinquante ans plus tard, M. de Saint Gabriel réfute encore à grand-peine l'idée que « l'homme est seul l'auteur de la génération ». Il affirme avec force : « L'homme et la femme concurrent & contribuent l'un et l'autre à la génération. »

Mais renversant la thèse dominante, nos apologistes iront jusqu'à prétendre, en tirant Aristote à eux, que le rôle de l'homme est au contraire secondaire et accidentel, que la femme est non seulement habitacle, mais cause efficiente de la génération : « La femme est souventes fois plus efficace que ce qui est en l'homme & quand il advient ainsi, elle fait la génération & ce qui est du mary ne sert que d'aliment. » (Saint-Gabriel, p.101-102).

Un raisonnement par analogie montrera la logique singulière qui conduit à ces conclusions : « Rendez-vous le laboureur qui respand la semence plus que la terre qui la fait germer ? » (d°, p.107).

C'est l'opinion courante que la femme est plus « chaleureuse » que l'homme ; or, note Noël, « la chaleur est le principe de la génération » (Noël, 1701, p.44).

S'appuyant sur Galien, l'auteur pousse plus loin encore la surestimation du rôle des femmes : « L'homme n'entre dans la génération ny plus ny moins que comme un accident advient à une substance. » (Noël, 1698, p.50).

Si bien qu'on pourra nier pratiquement toute *efficace concrète* à l'intervention mâle : « L'homme ne contribue pas plus à la formation d'un enfant que la blancheur par exemple ne contribue à la construction d'une muraille. » (Noël, 1701, p.45).

Sommes-nous dans la pure métaphysique ? Nullement. Noël précise sa pensée, en termes « biologiques » : le sperme masculin n'est à tout prendre qu'« un peu de boue que la femme affine et purifie » (1701, p.49).

C'est, à son avis, « une matière grossière et impure qui est pour luy un sujet d'humiliation plutost que de vanité » (Noël, 1698, p.53).

Le lecteur moderne est sans doute embarrassé devant ces textes où les catégories d'Aristote, les jugements moraux, les images inductives, se combinent aux assertions tirées de Galien et d'Hippocrate.

La preuve indiscutable de la prééminence de la femme dans la génération sera trouvée dans l'évocation, couramment admise, de cas

de *parthénogénèse*. S'il est constant que, dans des circonstances exceptionnelles et mal définies, la femme engendre sans le concours de la puissance virile, on pourra conclure que le rôle de l'homme est accidentel et négligeable dans tous les cas.

Or, des poètes aux médecins en passant par les théologiens, la parthénogénèse est admise ou du moins tenue pour probable :

Mais ce qui est plus digne de sçavoir
C'est qu'il luy fut permis de concevoir
Sans les vertus & puissances viriles (Habert, c. VII).

Nos auteurs ont retenu certains passages de Virgile : « *Ore omnes versae in Zephiro stant rupibus altis. . .* » (*Géorgiques*)

Rabelais y fait allusion, L.IV, ch.9— « le vent de galerne avoit doncques lanterné leur mère » — et Brantôme aux *Dames galantes*, t. II, discours 4.

Pour Cornelius Agrippa, la parthénogénèse est un fait avéré : « *Galeno & Avicenna testibus, solum muliebre semen est materia & nutrimentum foetus, uiri autem minime quod illi quodammodo ut accidens substantiae ingrediatur.* »

Il porte là-dessus divers témoignages : l'opinion des Turcs, certaines îles où les femmes engendrent par le « souffle du vent » et, enfin, la Vierge Marie, cas à part. Il est curieux qu'il commence par le témoignage des Turcs pour en venir après à la Vierge Marie. C'est peut-être que le rapprochement est embarrassant : si la parthénogénèse est bien attestée d'ailleurs, le caractère miraculeux de l'immaculée conception s'efface. L'accusation d'hérésie n'est pas loin.

Il n'empêche que l'argument par la parthénogénèse sera une pièce essentielle des apologies successives :

Si que souvent femme on veoit accoucher
Ayant conçu sans à l'homme toucher
Comme Averroys physicien démontre (Habert, ch.VII).

En 1698, Noël dresse encore des listes de conceptions parthénogénésiques : « On dit qu'il y a certaines isles où les femmes par le moyen d'un souffle de vent conçoivent et engendrent. » (1698, p.51).

Le fait que la femelle du vautour conçoive seule est notamment attesté par l'autorité d'Origène. Il est donc peu niable (d°, p.52).

Il serait faux de croire que ces rêveries sont exclusivement réservées aux auteurs que nous examinons. Au XVIII^e siècle encore, de gra-

ves anatomistes, De Graaf et Plempius, soutenaient, comme le rapporte Abraham Johnson dans son *Lucina sine Concubitu*, que les pucelles peuvent concevoir par l'odorat : « *Aliquot virgines imperforatae. . . ad odorem concipiunt.* » (cit.p.25 ;éd. 1750).

Enfin, François Habert (1541) avait suggéré une nouvelle supériorité physique des femmes, et des plus mystérieuse, l'immunité qui leur est accordée d'avalier, pour satisfaire les « envies » de grossesse, toutes sortes de produits incommestibles sinon empoisonnés. Nouvel argument, repris par exemple chez François de Billon : « Elle pourra avoir appétit de manger terre, chair crue, poissons crudz, charbon, pierres, métal et venin qui peuvent estre digérez de son estommac, sans en estre offensée. » (f° 149, r°).

On peut annexer au présent chapitre les réflexions qu'inspirent à nos apologistes la position de la femme *in coitu*. Position « inférieure » évidemment, la seule qu'on considère comme décente dans le monde occidental à cette époque. Par une analogie spécieuse, Poullain de la Barre, s'efforce de montrer qu'on ne peut rien tirer de ce fait au détriment de sa thèse : « Il n'y a rien dans le commerce du mâle & de la femelle qui donne l'avantage au premier. Le dessus ne vaut pas plus que le dessous : & ce qui est dessus icy est dessous pour nos Antipodes. » (Poullain, 1675, p.102).

Ce relativisme, s'il illustre la dialectique de l'auteur de *l'Égalité des deux sexes*, pouvait bien paraître un peu bizarre.

Au XV^e siècle, Rodrigue de la Chambre tirait de la position « naturelle » des femmes dans le congrès charnel une preuve éclatante de leur supériorité (morale). Car Ovide avait dit que la supériorité de l'homme sur les animaux est qu'il peut élever ses regards vers les cieux. Or, dans la volupté, l'homme retrouve la position « quadrupède » qui trahit sa nature inférieure, tandis que la femme contemple chastement les sphères étoilées. Cette naïve réflexion du troubadour espagnol se prête évidemment à diverses plaisanteries, mais après tout, il n'est pas plus arbitraire que les modernes, qui, d'Adler à Simone de Beauvoir, vont encore répétant que cette « position » illustre le rôle passif et l'essentielle aliénation dévolus à la femme.

4. La femme-médecin, la femme-médecine Thaumaturgie naturelle

Michelet consacre un chapitre, lyrique et obscur, aux « puissances médicales de la femme » (II, p.V) : c'est ici qu'il se rapproche le plus

d'un thème constant dans notre tradition. Pour les anciens comme pour l'auteur de *la Sorcière*, « la femme est le vrai médecin ».

Sa naturelle vocation médicale est affirmée même chez Poullain de la Barre : « Il semble que les femmes soient nées pour exercer la médecine & pour rendre la Santé aux malades. » (1673, p.55).

C'est de ce talent virtuel que s'enorgueillit Madame de Puisieux : « Notre Sexe paroît né pour enseigner & pour pratiquer la médecine. . . » (1750, p.94).

Elle ajoute, ce qui la rapproche encore de Michelet : « Nous avons même inventé, sans le secours de Galien & d'Hippocrate, une infinité de remèdes pour les maladies. » (d°, p.95).

Mais tout autant que médecin par vocation innée, la femme pour nos apologistes, est *médecine* ; ses humeurs et son simple contact ont de mystérieuses vertus curatives qui attestent une force quasiment magique, en quoi réside, évidemment, une preuve de sa supériorité.

Pontaymeri n'hésite pas à qualifier la femme de « légitime et nature médicament appliqué à l'homme » (p.2).

Invulnérables à certaines maladies, les femmes seules ont le pouvoir de guérir celles dont souffrent les hommes : « Les Femmes non seulement ne sont asservies à diverses qualités de maladies. Ains elles ont vigueur par divin privilège de guérir les hommes de plusieurs maux. » (Billon, f° 126, v°).

Par exemple, on croyait au XVI^e siècle qu'« après avoir eü deux Enfants d'une portée, elles peuvent guérir tout homme travaillé du mal des Reins » (d°) ; « Si un Homme a mal aux yeux, & que cela procède de Catare ou froidure, en l'arrozant l'environ d'iceux de Laict de Femme [. . .] la lueur des yeux luy sera restaurée, avec évanouissement de la douleur. » (d°).

D'emblée et par sa seule présence, par la vertu de son regard, la femme manifeste ses dons thaumaturgiques : « Plusieurs malades ont reçu guérison par le seul regard des Dames qui les visitoyent. » (Pontaymeri, f° 44, r°).

Pontaymeri explique par là que l'amour également puisse naître par le regard captivé : « Le Throsne d'Amour est en l'œil de la femme ; c'est son eschauguette. » (f° 45, v°).

Cette puissance du regard, tantôt libidinale, tantôt émolliente ou curative, s'exerce aussi bien sur les bêtes féroces que sur les hommes :

« Timée Silicien rapporte que les Lyons de Libye perdent leur fureur s'il aperçoivent tant soit peu les yeux d'une fille. » (d°, p.2).

Autre usage médicinal du corps féminin, le contact des mamelles d'une femme, au dire de Cornelius Agrippa, donne un regain de vie aux vieillards agonisants (*éd. 1713, p.42*). C'est ce que répète Noël, encore au début du XVIII^e siècle : « Une femme appliquée à la poitrine d'un vieillard mourant, dont la chaleur naturelle est presque éteinte [. . .] par le moïen de sa chaleur excite tellement celle de ce moribond qu'elle fait revivre sa vigueur mourante. » (p.44–45²⁴).

L'exemple du roi David est sans doute la source de ces bizarreries : « On lui fournissait, dit Montaigne, de jeunes tendrons à couvrir la nuit ses vieux membres et mêler la douceur de leur haleine à la sienne, aigre et poissante. »

Les vertus du lait de la femme sont également admirables. Agrippa, qui s'inspire de Valère Maxime, les expose tout au long (1713, p.40–41). Et François Habert précise :

Par laict nourris sont & entretenus
Hommes desja a vieillesse venus.

François de Billon donne une recette somnifère dont nous voudrions faire profiter nos lecteurs : ce lait « a de soy telle propriété qu'étant meslé avec du pavot, il donne le sushaitté repos du sommeil à tout fébricitant » (f° 144, v°).

Même, l'urine féminine pourra à l'occasion servir de remède, « laquelle (au témoignage de quelque bon Alquemyste) porte en soi merveilleux efficace en diverse chose » (Billon, f° 149, v°).

Mais c'est surtout l'usage médicinal du sang menstruel qui manifeste la supériorité thaumaturgique des femmes. Les travaux modernes d'anthropologie psychanalytique ont révélé les angoisses que le flux menstruel provoque chez les hommes, et on connaît les tabous divers portés contre la femme au cours de ces périodes. Mais tout tabou suppose une ambivalence et le sang menstruel est perçu à la fois comme maléfique et bénéfique.

Cette réflexion sur les menstrues s'inscrit d'autre part dans la logique de *l'humorisme* de la médecine classique, avec le rôle régulateur

24. César Gardeton, en 1812, développe encore ce thème.

essentiel qu'elle attribue aux humeurs et aux fluides : sang, bile, lymphe, pus, « atrabile » . . .

Les pamphlets misogynes que nous avons lus ne manquent pas de faire état de l'influence dangereuse des menstrues, « qui non seulement ternissent les mirouërs & tournent les vins en eau, mais aussi touchent les plantes, les bleds, concombres, melons et herbes, elles empêchent l'avancement & la perfection de leurs fruits » (Olivier, *éd. 1646*, p.10).

Jacques Olivier ne voit pas de meilleure preuve de la « turpitude » féminine. Angenoust récapitule tous les effets fâcheux attribués aux menstrues : vins tournés, blés gâtés, arbres morts, miroirs ternis, acier rouillé, air infecté. . .

J. Bouchet, tout défenseur des femmes qu'il se veuille, se croit tenu de concéder leur mauvaise influence, mais il tient à la compenser en attribuant au flux périodique un rôle singulier dans la génération : « Et combien que ceste matière de fleurs soit de telle nature que les bleds qui en sont touchez ne profitent, & que les arbres & herbes en perdent leur fruitz : néantmoins n'est à mépriser car c'est le commencement de humaine génération et nourriture des nobles et non nobles et en est le champ de humanité arrosé tant que l'enfant est en la mariz [matrice]. » (f°48).

C'était à ce qu'il semble, l'opinion ordinairement reçue au XVI^e et XVII^e siècles que le sang menstruel « sert de matière à la génération de l'homme » (Angenoust, p.33).

Au rebours de ces tabous, Cornelius Agrippa et quelques-uns de ses successeurs, non contents de transmettre la thèse selon laquelle le sang menstruel est le principe de la conception, lui attribuent des vertus médicales innombrables et véritablement extraordinaires. Il faut citer l'original latin : « *In menstruo qui sanguis praeterquam quod à quartanis, ab hydrophobia, à morbo comitali, ab elephantiasi, ab impressionibus melancholicis, ac mania & multis id genus perniciosissimis aegritudinibus liberat [. . .] incendia extinguit, tempestates sedat, fluctum pericula arcet, noxia pellit, maleficia solvit, ac cacodaemones fugat.* »

Ce qui peut se traduire ainsi : « Le sang menstruel est non seulement un remède souverain contre les fièvres quartes, l'hydropisie, l'épilepsie, la lèpre, l'hypocondrie, la folie et contre bien d'autres maladies extrêmement pernicieuses, [mais il produit bien d'autres effets plus surprenants, entre autres,] il éteint les incendies, il apaise les tempêtes, il

éloigne les flux et leurs dangers, il rend nul les maléfices et met les diables en fuite. »

En somme, au moins pour la fin du paragraphe, le sang menstruel possède la puissance magique que l'on attribue d'ordinaire à l'eau bénite.

François Habert reprend à son compte l'opinion d'Agrippa :

Sang menstruel (ainsi que dict maint livre)
De fiebvre quarte aisément nous délivre. (c. VII)

Peu à peu, cette donnée « médicale » sera abandonnée par nos apologistes : la décence, aux XVII^e et XVIII^e siècles interdit d'en faire état²⁵.

Les vertus du sang menstruel dans la médecine alchimique semblent ignorées de Michelet qui se borne à s'attendrir de façon obsessionnelle sur la femme, « une semaine par mois, deux fois malade, vulnérable à tout. . . » (*la Femme*, p.359).

Il est certain que tout ce chapitre qui joue un rôle clé, au moins aux débuts, dans l'argumentation sur la supériorité des femmes exige un commentaire que nous réservons pour les conclusions.

5. Beauté

La femme est supérieure à l'homme en beauté. Voici la proposition initiale, moins simple qu'il n'y paraît. Même les misogynes en sont d'avis, à ceci près que la beauté, fallacieuse et décevante, ne sert qu'à l'œuvre de perdition que la femme accomplit : « Ce corps brutal montre que tes attraits, tes allèchements et tes ruses ne tendent qu'à des actions lascives et brutales & à des comportements plus de brutes que de créatures raisonnables. » (Olivier, *Alphabet*, 1646, p.7).

La beauté est un masque trompeur. « La nature toute occupée aux embellissements du corps ne songe point aux beautés de l'âme. » (Acqua, p.7).

Pour les apologistes au contraire, elle sera miroir et reflet de la perfection intérieure, selon l'idéalisme platonicien. La beauté est malé-

25. On se rappellera au passage l'opinion de Rousseau, selon qui les femmes ne doivent cette incommodité périodique qu'à la vie sociale moderne où on use d'aliments trop riches et trop abondants !

diction ou don de la Providence. Une fois encore, tout se prouve. Et pourtant : « Vouloir prouver que la femme surpasse en beauté l'homme, ce n'est pas moins que qui se mettoit en peine de justifier que le jour est plus lumineux que la nuit. » (Saint-Gabriel, p.16).

De nombreux textes incluent ici un blason du corps féminin selon les canons du XVI^e siècle : « Sa chair est délicate, son teint clair et blême, sa peau belle, sa teste bien faite, ses cheveux sont disposés avec grâce, tendres, luisans, & longs ; la femme a l'air grand et magnifique, le regard agréable et gay, le visage le plus beau, le front découvert, lustré et gracieux, les yeux plus brillants, plus étincellans que ceux de l'homme. » (Agrippa, 1713, p.23).

Ces traits idéaux ne varient guère jusqu'au XVII^e siècle. M. de Saint-Gabriel admire encore chez la femme : « Une chair délicate, douce et blanche [...] les cheveux en abondance d'un blond cendré, crespé et annelé [...] deux petites fossettes des deux costés de la bouche [...] le sain dur & séparé comme deux petits monts de neige, en aspect l'un de l'autre²⁶. »

Alexandre de Pontaymeri décrit le visage de la beauté idéale : « Une chevelure mignardement flotant à l'entour d'un front largement eslevé où deux yeux (ou plutost deux soleils) respandent une lumière languissante. » (f^o41, r^o).

La chevelure féminine est spécialement admirée, car elle est à la fois emblème de beauté et de pudeur, elle suscite le désir et défend la femme contre son indiscretion : « Leur belle chevelure se peult épanouyr en si épesse longueur qu'il semble Dame Nature ne leur avoir peu choisir manteau de crespé plus élégant à couvrir toutes les mignonnes parties de leur corps. » (Billon, f^o145, v^o).

La beauté ne se donne pas seulement à contempler, elle possède un pouvoir *sui generis* : ce qui au XVIII^e siècle ne sera plus que fadaise galante — « l'empire que les femmes ont sur nous » — doit s'entendre au XVI^e siècle dans toute la force du terme. Le pouvoir de séduction du corps féminin s'exerce aussi bien sur les lions du cirque (pour les vierges chrétiennes) que sur les juges de l'aréopage (devant qui Phryné se dévêt)²⁷. L'enthousiasme prend une coloration religieuse et, si l'intensi-

26. Billon, p. 138, r^o, note lui aussi « la couleur blanche et belle & la Peau plus nette que le verre ».

27. Cf. par exemple Du Bosc, 1632, p. 282 et Acqua, p. 23. Un autre motif singulier apparaît chez Pontaymeri (1599) : la beauté de la femme échappe au talent, à l'art du peintre, elle ne peut être *reproduite*, elle est un défi pour les plus grands (f^o 20, r^o).

té libidinale se trahit ici, de tels passages devaient indisposer bien des censeurs austères : « Le corps de la femme est un vray temple. » (Pontaymeri, f^o50, r^o). « Le corps de la femme est le ciel des perfections humaines & son âme est le thrésor des vertus célestes et divines. » (d^o).

En regard de cette description exaltée du corps féminin, la plupart de nos apologistes poussent le zèle jusqu'à tracer un tableau repoussant, non du peu d'attrait mais de la laideur spécifique, de la hideur de la nature masculine : « Cette peau rude & grossière toute chargée de poils ne le distingue guères du commun des bêtes. » (d^o, p.38).

Il y a dans ces passages une frénésie tant soit peu masochiste qui ne laisse pas d'étonner. C'est à qui trouvera des motifs propres à déprécier le corps de l'homme. Le système capillaire des hommes paraît surtout un signe de sa nature inférieure. La barbe qui pousse anarchiquement est perçue comme une sorte de moisissure, de mauvaise herbe, propre à rappeler au mâle présomptueux qu'il n'est pétri que du limon de la terre. Les femmes, dit Billon, sont « exemptes de pareilles difformités » (f^o 146, r^o).

A contrario, la calvitie apparaît comme une dégradation physique qui, réservée, aux hommes, confirme la même thèse : « *Caput quidem in viris calvitie deformatur, muliere contra, magno noturae privilegio, non calvescente.* » (Agrippa). « La femme ne devient chauve », constate plus tard F. De Billon (f^o146, r^o).

Ce n'est pas seulement « en surface » mais dans la profondeur des tissus que l'homme dissimule le caractère impur de sa nature physique. Du XV^e au XVIII^e siècles, à titre d'expérience probante, tous nos auteurs ou presque vont proposer la démonstration de la saleté interne et impurifiable de l'homme : « Qu'une femme après avoir bien lavées ses mains prene une nouvelle eau bien claire & qu'elle les lave une seconde ou une troisième [...] cette eau demeurera tousjours nette [...] mais qu'un homme au contraire fasse la même chose, cette eau deviendra toute trouble de saleté et d'ordure & autant de nouvelle eau qu'il prendra, autant elle sera trouble et vilaine. » (Noël, art.VIII).

On croirait avoir mal compris ce passage et sa portée, si dès La Chambre et Agrippa, il n'apparaissait déjà tel quel : « ... *quoties denuo abluit, turbat aquam et inficit*²⁸ ». La pureté morale des femmes se transcrit en une chair magiquement immaculée.

28. Cf. aussi Billon, p. 147, v^o ; Soucy, p. 201.

Pour l'homme « ce qu'il a de sale vient d'une cause interne et se produit du dedans de luy même » (Noël, 1701, p.38).

En sorte que, pour les apologistes de la Renaissance et encore plus tard, il n'y a pas *une* beauté féminine et *une* beauté masculine dont la nature offrirait des exemples plus ou moins accomplis, mais une unique image de *la* beauté, toute entière manifestée dans le corps de la femme, reflet plus parfait de l'image divine, ou, dira-t-on, modèle à son tour pour le Créateur qui s'inspirera des femmes pour créer les anges²⁹.

La femme seule atteste que l'humanité après la chute ne fut pas totalement spoliée des ornements divins ; l'homme au contraire, banni du Paradis, se rapproche physiquement de la bête brute³⁰. Certes, il a la force physique, si la femme seule a la beauté. Mais cela compense-t-il l'absence de celle-ci ? Un raisonnement topique nous convaincra du contraire : « Les hommes surpassent les femmes en une chose en laquelle ils sont surpassés par les bestes au lieu que la femme les surpasse en une autre en laquelle elles ne sont surpassées par aucune des choses visibles. » (Gilbert, p.9).

« En tous ces attributs, il y est luy mesme surmonté par l'éléphant, le lyon le cheval, le taureau & plusieurs autres animaux. » (Saint-Gabriel, p.73.)

Ce raisonnement sera encore repris par Poullain de la Barre ; la force corporelle ne peut entrer en ligne de compte en faveur des hommes « autrement les bestes auroient l'avantage par dessus eux ». (Poullain, 1673, p.197).

Au XVIII^e siècle, le raisonnement se déplace significativement : on distinguera le mérite, qui seul établit la différence entre les hommes, de données naturelles desquelles on ne peut tirer argument : « La force est étrangère au mérite parce qu'elle ne dépend pas de nous. » (La Coste, p.1937) ; « L'homme ne saurait donc se prévaloir de cette force, sans faire injustice aux femmes. » (Boudier, 1788, p.VII).

Tout le développement sur la beauté supérieure du corps féminin « jaillissement de la splendeur divine³¹ », n'est qu'un préalable

29. « Des linéaments de leurs visages, uniques modèles de la beauté des Anges, lesquels ne sont formés que sur le patron de celle des femmes. » (Pontaymeri, f^o 20, r^o.)

30. L'homme, dit Gilbert, n'est beau que s'il ressemble à une fille (tel Achille qui, jeune homme, était pris pour une fille) (p. 6).

31. Soucy, p. 208.

pour faire paraître l'intime et nécessaire harmonie entre beauté du corps et beauté de l'âme. Cet argument des inséparables se présente avec la force de l'évidence. Il existe une « conformité et relation du corps à l'esprit³² » : « La beauté paroît au dehors représenter comme en une vive image les excellentes et rares vertus que Dieu a infusées en son âme. » (Angenoust, p.37).

« La beauté de leur corps n'est qu'un voile qui couvre celle de leur âme & au travers duquel on en voit briller les rayons » écrira Gilbert avec lyrisme (p.9).

Cette liaison, fortement établie, entre beauté extérieure et beauté intérieure permet aux apologistes d'écarter le reproche de se laisser guider par l'attrait sensuel. Si le corps est le reflet de l'âme, cet attrait est légitimé et *sublimé*, dans tous les sens du mot.

L'amour des femmes est spiritualisé puisque l'apparence extérieure n'est qu'emblème, allégorie d'une supériorité spirituelle qui se trouve dialectiquement rendue manifeste. L'amour sensuel est d'emblée amour de la vertu, propédeutique à une élévation de l'homme qui embrasse corps et âme. Cette argumentation archaïque se rencontre encore au XVIII^e siècle, chez Puisieux³³ et Coulon notamment : « La beauté de son cœur sur son visage est peinte. »

Seul Poullain de la Barre, dont l'esprit critique remonte sans cesse aux présupposés mêmes de l'argumentation, se pose la question de savoir ce qu'est la beauté en elle-même, et non comme hypostase d'autre chose. L'harmonie des corps n'est plus pour lui une vertu transcendante, elle est *fonctionnelle* ; elle ne se donne pas à contempler mais à saisir dans son mouvement et dans le rapprochement des sexes : « La perfection et la beauté de chaque corps ne consiste que dans l'union & dans la juste convenance de toutes les parties. » (1675, p.2).

Ce que Poullain admire chez l'homme comme chez la femme, c'est comment leurs corps sont faits l'un *pour* l'autre et comment de cette conformité naît le sentiment de beauté et d'harmonie. L'auteur de *l'Égalité des deux sexes* apparaît ici encore comme un esprit d'une rare originalité. Un peu plus tard, le P. Caffiaux, qui s'inspire du précédent, découvre l'absolue relativité des canons de la beauté chez les différents peuples. Il renonce à l'idéalisme ethnocentrique au profit d'une acceptation critique de la diversité des idées et des hommes ; qu'est-ce que la

32. Saint-Gabriel, p. 37.

33. P. 138 et suiv. ; voir Coulon, p. 6.

beauté, se demande-t-il pour les Africains, les Brésiliens, les Chinois, les Arawaks et les Maures ? Cela pourrait aller loin mais la réflexion de Caffiaux tourne court après avoir énoncé cette thèse relativiste³⁴.

6. Vertus morales

L'amour des femmes n'est pas incompatible avec l'amour de la vertu. C'est même une seule et même chose, puisque la supériorité morale des femmes est leur plus bel ornement. Aux yeux de l'homme, conscient de son imperfection congénitale et de ses tares, la femme déploie « la beauté de l'âme la mieux ornée des vertus morales et spirituelles » (Saint-Gabriel, p.36).

« Son inclination pour la vertu [est] plus grande que celle de l'homme. » (Dinouart, ch.VII.) L'homme se prévaut en vain de sa force physique, la femme est « plus forte, non pas de vertu corporelle, mais par la force du cœur » (La Chambre).

Certes, la femme est douce et pitoyable, mais ces traits ne sont pas signes de faiblesse. Sa résistance psychologique, dont on fait grand état de nos jours, est constatée par M. de Soucy : « Elles résistent à des afflictions où les hommes succomberont. L'on ne les voit jamais mourir de tristesse & les hommes en meurent tous les jours. » (Soucy, 11).

Le XVIII^e siècle, on le voit, n'a pas le culte du chagrin stérile. Les apologistes de la femme ont cherché surtout à démontrer, en partant d'exemples historiques, que les femmes sont susceptibles d'exceller dans les vertus réputées « masculines », force, magnanimité³⁵, vaillance et intrépidité³⁶ ; de Penthésilée, reine des Amazones à Jeanne d'Arc, ils énumèrent les femmes qui se sont montrées héroïques, ajoutant à Plutarque des exemples modernes. Il leur plaît surtout de monter en épingle les cas où des femmes montrèrent leur courage, alors que les hommes étaient lâches et abattus³⁷.

Mais cette capacité de défier les vertus masculines, n'empêche pas les femmes de cultiver des qualités où elles dominent sans partage.

34. La *voix* des femmes, « naturellement harmonieuse » (Pontaymeri, f^o 20, v^o ; cf. Toselli, p. 109), apparaît comme un autre signe sensible de l'harmonie spirituelle qui règne en elles :

« Les accents modulés de sa flexible voix
« Aux plus féroces cœurs savent donner des loix. » (Coulon, p. 8).

35. Billon, I^{er} bastion.

36. Du Bosc, 1632, p. 133 et *Triomphe du beau sexe*, p. 67.

37. Cf. Brinon, *Triomphe*, p. 94 et suiv. ; voir aussi Soucy, p. 68.

« L'humanité et la douceur... forment le principal caractère de notre sexe », affirme Madame de Puisieux³⁸ (p.116).

« La douceur d'esprit, l'égalité d'humeur, la complaisance & la politesse à l'égard des égaux, sont encore des qualités où le beau sexe a beaucoup d'avantages sur nous » avoue le Père Caffiaux (I,p.86). Il admire également leur égalité d'humeur : « Il arrivera quelquefois qu'une femme entrera dans une colère affreuse contre son laquais parce qu'il aura éteint peu adroitement une bougie ; ou qu'elle poussera des hurlements parce qu'un maladroit aura marché sur la patte de son chien. On en est quitte pour prendre furtivement son chapeau, gagner l'escalier dérobé & se retirer chez soi à petit bruit. À cela près, les femmes sont assez égales dans leurs humeurs & cette égalité est une suite de leur douceur. » (I,p.89).

Le sérieux des trois volumes que Caffiaux consacre à la supériorité du beau sexe est garant de la gravité de ce passage. Les misogynes ne voient dans la douceur et la sensibilité féminine que sensiblerie, faiblesse de l'âme. Ils leur reprochent de ne savoir que pleurer. Empédocle, Aristote et Pline ne déclarent-ils pas que les pleurs (comme le rire) sont le propre de l'homme, le trait qui le distingue des animaux ? Et ne dira-t-on pas que les femmes qui sont si faciles aux larmes sont aussi beaucoup plus « humaines » sous ce rapport. C'est ainsi que raisonne Alexandre de Pontaymeri : « Les lions les ours, & les tygres ne pleurent jamais », constate-t-il doctement (f^o33,r^o). Les éléphants, oui, parfois, mais ils sont une exception. Le sexe masculin ne sait pas pleurer ou s'il pleure, c'est à la façon des « cocodrilles » (f^o35,v^o) : il n'y a vraiment pas de quoi s'en faire gloire³⁹.

Lucrece Marinella (1600) voyait les choses autrement. C'était un préjugé à ses yeux, que de croire les femmes plus portées aux pleurs que les hommes : « *Sono molti che dicono che le donne facilmente pian-*

38. Cf. Guillaume, ch. VI et VII.

39. Notre tradition se rencontre ici avec un thème « scientifique » du xx^e siècle. Si l'émotivité de la femme paraît plus intense, cette disposition peut être tenue pour un avantage affectif : la répression des affects chez l'homme, loin d'être conforme à son « tempérament », est plutôt un lourd handicap. On en verra pour preuve que le sexe masculin domine largement dans les hôpitaux psychiatriques (Montagu, p. 90). Pour dix suicides d'hommes, on n'en compte que trois de femmes. La résistance psychologique supérieure des femmes semble aussi attestée : « Les femmes résistent bien mieux que les hommes à toutes sortes d'épreuves, à la faim, aux intempéries, aux chocs nerveux, à la maladie, etc. » (p. 66). Ce passage d'Ashley Montagu, 1968, c'est du pur Agrippa.

gono & pero voglio che vediamo, se ritroviamo huomini ancor noi lagrimosi. »

Quoi qu'il en soit, les hommes peuvent-ils mépriser la douceur des femmes, quand ils voient comme leur tempérament agressif et violent produit tous les désordres et tous les crimes ? « Les femmes n'ont que peu ou point de part aux désordres que la fureur des duels produit dans l'État. » (Caffiaux, I, p. 67.) « La mer est-elle couverte de corsaires femelles & de pirates de ce mesme sexe ? » (Saint-Gabriel, p. 66)

Quand on voit les guerres, les rapines, les querelles publiques et privées nées dans les sociétés où l'homme fait la loi, on ne peut que souhaiter qu'advienne le Règne des femmes.

D'autres vertus leur sont échues en partage. La clémence⁴⁰, la bienfaisance⁴¹, la charité et la miséricorde : « Quel empressement dans les femmes pour assister les indigents et les nécessiteux ! » (Caffiaux, I, p. 77)⁴².

François de Billon (1553) consacre son *Troisième bastion* aux preuves de « la clémence et libéralité des femmes ».

Elles ont surtout, naturellement, cette vertu que les hommes s'empressent d'exiger sans la pratiquer eux-mêmes : la *constance* et la *fidélité* : « L'amitié & la Foi conjugale sont mieux gardées par les femmes que par les Hommes. » (*Triomphe du Beau Sexe*, p. 41) ; « Autant que la clarté du soleil est pardessus celle d'un fallot, d'autant la fidélité des femmes excède celle des hommes. » (L'Escale, p. 47)⁴³.

Pénélope, Artémise, Porcia, tant d'autres, incarnent cette haute vertu. Seul Poullain de la Barre, avançait audacieusement la thèse que l'inconstance est propre à la nature humaine, que la fidélité conjugale n'est mieux gardée par la femme que parce qu'on lui laisse moins l'occasion de suivre son penchant.

« Les hommes n'y sont pas moins sujets [à l'inconstance] mais parce qu'ils se voient les maîtres, ils se figurent que tout leur est permis. » (Poullain, 1673, p. 227.)

40. Billon, f° 91, r°.

41. Acqua, p. 100 et *Triomphe du beau sexe*, p. 63.

42. Cf. Du Bosc, 1632, p. 249.

43. Voir Brinon, p. 228 ; Vigoureux, p. 47 ; Angenoust, p. 70 ; Du Bosc, 1632, p. 190 ; Guillaume, ch. IV ; Caffiaux, I, p. 83, etc.

Parmi les vertus naturelles des femmes, l'une d'elles, quoique fort admirable pour l'esprit chrétien, est aussi celle qui les rend particulièrement vulnérables à la présomption des misogynes. L'homme est né plein de morgue, de suffisance, de vanité ; la femme est humble et modeste mais cette *modestie* se retourne contre elle et peu s'en faut que les misogynes n'y voient un aveu d'infériorité : « ... les femmes trop plus que volontiers comporteroient par leur humilité et auroient à honneur d'estre estimées plus basses que les hommes. » (Billon, f° 8, r°).

La *piété* est beaucoup mieux pratiquée par les femmes que les hommes. Pour les désigner ne dit-on pas, au XVII^e siècle, « le sexe dévot » : « Elles passent sans contredit pour avoir plus de dévotion & de piété que nous. » (Poullain, p. 63)⁴⁴.

On disait déjà, au Moyen Âge, « il est plus d'hommes en prison et plus de femmes aux sermons » (Alexis).

Plutôt que de prendre exemple sur elles, les hommes tendent à regarder cette vertu avec condescendance. Ils feraient mieux de pratiquer avec plus de constance les devoirs de la religion⁴⁵.

Les femmes ont-elles eu quelque part aux hérésies et aux schismes⁴⁶ qui ont ensanglanté le monde ? Elles n'ont pas cette présomption ; elles sont justement soumises, dociles, et modestes⁴⁷. Or la piété va de pair avec la pudeur : on ne peut avoir l'une sans l'autre. Cependant lorsqu'il s'agit de confesser leur foi, elles sont prêtes à le faire jusqu'au martyre inclusivement : la gloire de l'Église est dans le grand nombre de ses saintes, et cependant, ayant le corps « naturellement tendre », elles montrent dans l'épreuve, un plus grand courage⁴⁸.

Leur *sobriété* fait contraste avec les excès auxquels les hommes s'abandonnent⁴⁹ : « Des femmes intempérantes, il ne s'en trouvera que peu ou point d'exemplaire. » (Pontaymeri, f° 24, v°).

François de Billon avait longuement démontré que « le sexe féminin » est « tousjours sobre » (f° 69, r°).

44. Là-dessus Poullain s'embarque dans un éloge du dévouement des religieuses de l'Hôtel-Dieu (p. 65). Il ne doit pas ignorer que là n'est pas la question.

45. Voir Billon, f° 101, r° ; Gilbert, p. 27 ; Noël, art. XIII ; Caffiaux I, p. 48 ; notamment.

46. Cf. Bermen, p. 139.

47. Caffiaux, I, p. 59.

48. Pontaymeri, f° 12, r°.

49. *Ibid.*, f° 22, v°.

Contre toute vérité, Jacques Olivier s'était permis de traiter les femmes d'« yvrongnesses eshontées » (p.301). On lui réplique avec indignation : « Les hommes sont plus subjects à l'yvrongnerie que les femmes. » (Vigoureux,p.197) : « Les hommes par l'yvrongnerie sont attirez à toutes sortes de vices, d'ire, paresse, luxure, envie, tyrannie, trahison, fureur. » (Vigoureux,p.203).

Ce thème semble avoir une grande importance au XVII^e siècle. On fait mérite aux femmes de tomber bien rarement dans l'intempérance : « C'est chose très-extraordinaire parmi les nations mesmes les plus adonnées à l'yvrongnerie, d'y voir une dame yvre. » (Saint-Gabriel,p.59).

Quelles vertus n'ont-elles pas ? Elles ont la « prudence oeconomique » en la conduite d'une famille, la « sagesse » qui suppose sens de la mesure et modération⁵⁰. Elles ont la sincérité, la bonne foi et la discrétion.

Les misogynes répètent à satiété que les femmes sont menteuses, trompeuses, indiscrettes, déloyales⁵¹. Les champions du beau sexe ne leur concèdent rien sur ce point : « Les hommes sont plus inconstans, plus dissimulez que les femmes, icelles n'ont aucune ruse, sont de leur estre toutes simples. . . » (Vigoureux,p.72).

« Elle est beaucoup plus discrète, secrète et avisée en ses discours. » (L'Escale,p.52.) « Les femmes gardent au moins autant le secret que les hommes. » (*Triomphe du Beau Sexe*, p. 83.)

7. Pudeur et chasteté

La « pudeur naturelle au beau sexe », les vertus de continence, de chasteté qui lui sont particulières, sont des arguments qui militent en faveur de la supériorité des femmes.

À l'exclusion de Poullain de la Barre et de quelques auteurs du XVIII^e siècle, ce train d'arguments figure avec des développements et des

50. V. Soucy, ch. IX et Bermen, p. 307. Le P. Caffiaux, dans un long développement et par une anticipation qui s'explique mal, expose que les femmes n'auront jamais la sottise prétention de vouloir devenir cosmonautes (I, p. 63).

51. Jacques Olivier rapproche le penchant « naturel » des femmes au mensonge de l'usage qu'elles font du maquillage — sorte de tromperie physique, — la femme étant déloyale de corps comme d'esprit : « Si le Diable paroist en des corps empruntez pour séduire les plus asseurez, les femmes se fardent, se masquent & se plastrent le visage pour attirer & charmer les esclaves de leurs voluptés. » (p. 107).

exempla variés dans tous les ouvrages recensés. Il présuppose une valorisation de la répression sexuelle et exige que cette répression soit fondée en *nature*. Mais au moins, l'exigence morale de chasteté et de continence est tenue pour universellement valable : si l'homme s'y soustrait, c'est que sa nature est inférieure et perverse. Ce n'est qu'à partir de Boudier (1753), que l'éloge de la chasteté « propre au sexe » cesse d'impliquer un blâme quelconque pour les hommes. La chasteté n'est plus une vertu masculine, elle devient une « spécialité » féminine et est exigée des femmes à ce titre⁵².

Si la chasteté est une vertu, elle doit être requise de tous les humains également — il n'est guère d'effort à partir de là pour démontrer les insuffisances du sexe masculin sous ce rapport. C'est paradoxalement cette unité métaphysique et éthique que la philosophie naturelle du XVIII^e siècle va contester ou aménager en fonction de l'idée de « fonctions complémentaires des deux sexes » : la laïcisation de l'idée de nature en vient à remettre en cause un axiome que le spiritualisme métaphysique archaïque fondait en évidence.

Voulu par Dieu, la pudeur, la modestie, sont donc « naturelles au sexe » (Noël,p.XII ; Gacon,p. 9). Si la femme s'écarte de cette vertu naturelle, si elle dément une « supériorité » dont nul ne prétend lui disputer le mérite, elle devient un être monstrueux : « Une femme sans pudeur est tout ce qu'il y a au monde de plus méprisable. » (Boussanelle,p.52)⁵³.

Aux XV^e et XVI^e siècles, on cherche des preuves de cette « pudeur naturelle », inscrite dans le corps des femmes et dans certaines particularités physiologiques qu'on lira comme indices de la volonté divine.

Rodrigue de la Chambre, avec une naïveté que ses successeurs n'oseront imiter, remarque que Dieu a voulu que l'homme, et non la femme, doive en certaines circonstances toucher ses « parties deshonestes » (B, f^oI, r^o).

52. La *pureté* physiologique de la femme devant quoi Michelet s'extasie, lui fait souhaiter qu'elle se soumette au régime lacté, en harmonie avec sa nature. La vraie femme est un être frugivore, pour qui il faut surtout éviter la féidité des viandes (*la Femme*, p. 52-53).

53. À partir de Boudier de Villemert, cette condition naturelle de la femme servira constamment de moyen pour lui refuser le droit de se mesurer à l'homme, ceci au nom de « l'égalité dans la différence » : « La délicatesse départie à la femme par la nature, la pudeur même, ce trait divin, qui ajoute encore aux grâces, la circonscrivent dans une vie paisible et sédentaire. » (ch VI).

Que les organes génitaux externes soient, chez la femme, plus dissimulés, moins « visibles » que chez l'homme, voici qui confirme la volonté divine de ménager une pudeur qu'en retour on peut exiger d'elle : « A la feme ne se peult regarder aucune de ses parties secrètes. » (B, f° 1, r°).

C'est le propre de l'*epistémê* de la Renaissance d'interroger le monde naturel comme un livre, d'y interpréter certaines constatations comme signes et emblèmes d'un plan de la divinité. R. de la Chambre remarque que les cheveux des femmes peuvent pousser de telle manière que, même nues, elles soient encore pudiques : autre signe. François de Billon lui aussi fera l'éloge de la chevelure, « comme propre couverture de la Femme ». Autre « preuve », dont l'ambiguïté ferait sourire, mais que Freud reprend à son compte pour en tirer, il est vrai, des conclusions opposées : la femme, lorsqu'elle tombe, tombe toujours *sur le dos* : « *Si casu fortuito cadendum, mulieres fere semper in tergum decidunt.* » (Agrippa).

L'homme, au contraire, tombe sur le nez, précise François de Billon : « Car s'il avient par accident qu'une femme vienne à tomber, ce sera tousiours les yeux au Ciel & non pas le nez en terre comme les autres créatures. » (Billon, f° 147, v°).

Cet argument requiert un mot d'explication. Le *propre* de l'homme, ce qui le distingue des animaux, est qu'il peut regarder le ciel, rester en contact « visuel » avec la divinité. Il ne broute pas le mufle à terre comme une vache. S'il est prouvé que la femme dans sa chute, *analogon* plus ou moins conscient de l'acte sexuel, regarde le ciel, on tirera de cette constatation la certitude d'un contact plus constant avec Dieu, d'une « élévation » particulière de l'âme. La preuve par la chute est corroborée par la « preuve par la noyade » qui s'appuie sur l'autorité de Pline, — les anciens confirmant, sans les comprendre, les desseins de la Providence chrétienne : « *Nam authore Plinio atque experientia (!) teste, mulier prona jacet pudori defunctorum parcente natura, uir autem natat supinus.* » (Agrippa).

Ce que François Habert traduit à sa façon en français :

Et si la femme en l'eau morte est rendue
Ayant dessous le ventre, est estendue. (G, II, v°)

Et ce que C.M.D. Noël confirme encore au début du XVIII^e siècle : « Une femme qui se noye & meurt dans l'eau [...] surnage le ventre dessous, comme si la Nature faisoit grâce à sa modestie. » (Noël, p. 70).

Ces preuves de la *pudeur naturelle* ne sont qu'une propédeutique à l'affirmation d'une *chasteté* plus grande chez la femme. Or la chasteté est sans conteste une des vertus chrétiennes les plus hautes et les plus estimables. Il est clair cependant que peu d'hommes peuvent prétendre la pratiquer.

Chez les anciens, auxquels on suppose une intuition mystérieuse des exigences morales judéo-chrétiennes, la chasteté était parfois exigée avec plus de sévérité qu'elle ne l'est dans les temps d'immoralité où le monde est tombé. F. de Brinon admire les lois spartiates qui exigeaient même des époux qu'ils se dissimulent pour céder à leurs penchants, « tant la honte d'un plaisir si sale doit estre grande » (p. 132).

La chasteté féminine est donc un axiome constamment réaffirmé dans tous nos écrits : « La XXVIII^e raison est pour estre plus chastes, laquelle afferme Quintulien en ses déclarations, disant des femes, non pas des homes en ceste vertu. » (La Chambre, B, f° 2, r°).

« Et celle mesme sentence accorde Saint Bernard ainsi disant que plus belle chose fait il peut estre que chasteté qui de créature humaine conçue d'orde matière & semence & en pechié peut faire ung très-net & plaisant habitacle à Dieu ; Chasteté, dist-il est la seule vertu à mesme, en ce monde mortel, représenté l'immortalité. » (Pisan, *Trésor*, XLIV, v°).

Pour Brinon, la chasteté peut être « sans contredit » proclamée « Royne de toutes les vertus » (p. 131) ; Billon s'exclame : « O don des Cieux, honneste continence feminine. » (f° 66, v°).

Gilbert, au XVII^e siècle, est plus optimiste que d'autres sur la pratique de la chasteté en son temps : « Nos filles et nos dames françoises portent la chasteté en un si haut degré de perfection que les anciennes dames Romaines [...] n'ont jamais eu nul avantage sur elles. »

Cela se répète, à la nausée, jusqu'au XIX^e siècle : « La femme est chaste de sa nature, la pudeur est un de ses plus beaux ornements. » (Debay, p. 45).

La femme doit être la sainte, la sœur-mère, l'objet interdit du désir : réprimant le désir, la paillardise des mâles, elle est l'image d'une vertu inaccessible et conserve le stable trésor de l'honneur féminin.

Jeanne d'Arc dont la vie atteste que la femme peut exceller dans le seul domaine qui semblait strictement réservé aux hommes, celui de la vaillance guerrière et de l'art militaire, est aussi une vierge inaccessi-

ble : elle unit en elle la vertu suprême de son sexe et s'attribue les plus hautes qualités masculines.

D'innombrables traités à la gloire de la chasteté et de la virginité paraissent du Moyen Âge à la fin de l'ancien Régime⁵⁴.

On argumentera ici de façon érudite par la « preuve par le suicide ». Combien de vierges ont trouvé la mort plutôt que de renoncer à cette « chasteté qu'elles prisent mille fois plus que la vie » (Soucy, p.59). « L'on ne peut nyer qu'un nombre infiny de gracieuses femmes n'ayent vertueusement préposé leur précieuse Chasteté et honnesteté à tout l'aise ou bien temporel qui se soit jamais peü souhaitter en ce mortel territoire. » (Billon, 63, v^o — 64, r^o.)

Lucrèce, violée par Tarquin, les filles de Phédon, Britonia poursuivie par Minos, Digna qui résista à Attila, Sophronie, les onze mille vierges du martyrologe... les listes anecdotiques s'allongent indéfiniment. F. de Billon qui consacre à la chasteté son « deuxième bastion » remarque que si, pour défendre leur intégrité certaines vierges recourent au suicide⁵⁵ ou affrontent le martyre, la pudeur a autrefois servi aux archontes de Milet pour enrayer une vague de suicides parmi les jeunes filles du lieu : il a suffi que les officiers de la Cité menacent d'exposer nue sur la place publique la première qui se suiciderait ! Preuve inverse de la même thèse.

Dieu merci, le recours au suicide n'est qu'une solution extrême. Les femmes ont imaginé des ruses moins dramatiques pour résister à la paillardise mâle. Aux premiers siècles, certaines filles romaines, prévoyant que leur ville allait être prise par les Huns, avaient eu la bonne idée de « faire mortifier un poulet sous leurs aisselles » pendant plusieurs jours, répandant ainsi une odeur si désagréable qu'elles parvinrent à décourager ces barbares affamés de viol. Cette plaisante anecdote est contée par F. de Billon (f^o 65, r^o).

C'est une commune opinion au Moyen Âge (et dans diverses sociétés « primitives ») que la *virginité* possède certaines forces magiques dont on citera de singuliers exemples : « Une simple fille par la puissance de sa virginité a tiré sans peine avec sa ceinture un vaisseau que

54. Cf. par exemple Hoeniger, *Propugnaculum castitatis*, 1575.

55. Cf. Brinon, p. 140 et suiv.

toutes les forces humaines & toute l'industrie de la Mathématique n'au-
roit sceu faire mouvoir du lieu où il estoit arrêté. » (Soucy, p.62).

*
* *

Un point reste obscur. La chasteté est-elle d'autant plus méritoire que les femmes, travaillées par le désir, font le sacrifice constant du moindre penchant illicite, ou si par hasard elles ne seraient pas « naturellement » froides, bien moins que l'homme portées à la débauche et même indifférentes à leurs assouissements bestiaux ? C'est la seconde solution à quoi on se range, surtout au XVII^e siècle.

Gilbert dit bien que la chasteté est supérieure au courage, car pour celui-ci il ne s'agit que de surmonter les périls, pour celle-là, il faut surmonter ses propres désirs. Ce raisonnement axiologique, typiquement aristotélicien, n'est pas suivi. Gilbert lui-même semble, ailleurs, admettre qu'il n'y a pas dans la femme de désir *sui generis* : « C'est une preuve bien infaillible que les femmes sont plus parfaites que les hommes puisqu'elles se passent aisément d'eux & qu'ils ne sçauroient vivre sans elle. » (Gilbert, p.33).

On aboutit ainsi à un éloge vibrant de la *frigidité*, non comme mérite moral mais comme complexion naturelle : le sacrifice est moins grand qu'il n'y paraît, mais la supériorité des dames en est renforcée : « La complexion ordinaire de la femme, selon tous les hommes, est d'estre froide (à ce que dit Aristote mesme, leur ennemy) & par consequent chaste : au lieu que la constitution naturelle de l'homme le rend luxurieux & paillard. » (L'Escale, p.34).

Cette thèse est d'autant plus importante dans l'économie de notre argumentation que les misogynes professionnels disent exactement le contraire : l'homme selon eux est tourmenté par les insatiables désirs de sa compagne, sources de péchés et de malheurs.

La thèse « sexologique », qui domine à l'âge classique et va dans le sens de nos apologistes, est que la femme n'éprouve d'intérêt aux choses sexuelles que par l'homme, que la volupté même ne peut être atteinte que par une « intervention extérieure » : « La deffense des femmes gist en ce qu'elles ne peuvent commettre de volupté, qu'elles ne soient premièrement excitées par les hommes. » (Vigoureux, p.118).